

LE DEVOIR



N° 224

LE LUNDI 4 OCTOBRE 1999

87c + TAXES = 1\$

LES SPORTS

WEEK-END SANS SURPRISE DANS LA LNF
PAGE B 5

LES ACTUALITÉS

ALTERNATIVE UNIE: DISSIDENCE FEUTRÉE AU SEIN DU PC
PAGE A 2

LE MONDE

LE CHEF DE L'OPPOSITION SERBE ÉCHAPPE À UN «ATTENTAT»
PAGE A 5



Rôle du privé dans la santé

Charest prend ses distances

Les partisans du privé ont le «fardeau de la preuve», estime le chef libéral

MARIO CLOUTIER
LE DEVOIR

Saint-Georges — Le chef libéral Jean Charest prend ses distances des militants de son parti qui voudraient aller trop vite en proposant d'ouvrir les salles de soins de santé les soirs et les fins de semaine aux patients souhaitant se payer de tels services. Le chef du PLQ veut d'abord que sa formation politique tienne un dialogue très large sur cette question, un débat qui ne «tombe pas dans la géranie de chaque effectif du système».

M. Charest dit ne pas fermer la porte aux discussions, mais il souligne que le «fardeau de la preuve» reviendra à ceux qui veulent plus d'implication du secteur privé sans, insiste-t-il, en arriver à changer la nature du réseau de santé québécois. «Il faudra qu'on me fasse la démonstration que la nouvelle politique d'utilisation des équipements n'est pas discriminatoire. C'est le test.» M. Charest a fait cette mise au point hier à la fin d'un Conseil général de deux jours du Parti libéral du Québec à Saint-Georges en Beauce.

Tel que proposé par la Commission jeunesse, les militants libéraux avaient décidé la veille, en l'absence de leur chef et la suite d'un long débat d'une heure, d'étudier la possibilité d'une «ouverture de salles de soins hors des

VOIR PAGE A 8: CHAREST

Autres informations en page A 2

PERSPECTIVES

De la marijuana usque ad mare

Pour ou contre le «pot»? Une poignée d'activistes ont ravivé le débat sur la légalisation de la marijuana (à des fins thérapeutiques) en ouvrant vendredi un authentique *coffee shop* (pour les malades chroniques seulement) sur le plateau Mont-Royal. Un geste qui relève autant de la compassion que de la provocation.

«Aider les gens qui souffrent à se sentir mieux.» Voilà la mission du Club Compassion, expliquée clairement et simplement par l'une de ses fondatrices. L'ouverture d'un centre — illégal — de distribution de marijuana à des fins thérapeutiques est une réalisation débordante d'humanisme, soit. C'est également un instrument redoutable pour faire avancer une cause qui chemine péniblement, et depuis trop longtemps, dans le dédale du pouvoir politique à Ottawa.

Soulager la douleur, oui. Mettre de la pression sur le gouvernement Chrétien oui! oui! Les activistes ayant ouvert le Club Compassion devant tout le parc médiatique montréalais militant autant qu'ils soignent. L'organisme sans but lucratif a été mis sur pied avec l'aide du leader du Bloc Pot, un parti politique

VOIR PAGE A 8: MARI

MÉTÉO

Montréal
Faible pluie
intermittente
cessant vers midi.
Max: 10 Min: 3

Québec
Nuageux.
Max: 9 Min: 1

Détails, page B 5

INDEX

Actualités..... A 2 Le monde..... A 5
Annonces..... B 5 Les sports..... B 4
Avis publics..... B 3 Mots croisés..... B 3
Culture..... B 6 Planète..... B 2
Editorial..... A 6 Qui êtes-vous? A 4
Entrevue..... B 1 Télévision..... B 6

www.ledevoir.com



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

À leur manière, Daphné Bélanger et Laurence Dufour-Martel ont rendu hier un dernier hommage à Païllasson, incarné pendant des années par Jean-Louis Millette.

Hommage au maître

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Les parents et amis du comédien Jean-Louis Millette ont rendu hier à Montréal un vibrant hommage au maître des planches et du petit écran qui s'est éteint mercredi d'un arrêt cardiaque à l'âge de 62 ans.

Reunis dans un Théâtre du nouveau monde (TNM) plein à craquer, ils ont voulu pour une dernière fois se remémorer, saluer et remercier ce grand homme qui fut l'inspiration et un modèle pour une pléthore d'artistes québécois.

Beaucoup de citoyens se sont aussi présentés hier au TNM pour rendre un dernier hommage à Jean-Louis Millette.

L'ambiance était à la fois théâtrale, solennelle et sobre, à l'image de celui qui incarna Païllasson, le chien Charlemagne, Oscar Bellemare, chanoine Caron et d'innombrables autres personnages.

Sur la scène du TNM, trônait une immense photographie de Jean-Louis Millette, dont la puissance du regard donnait étrangement l'impression que le comédien était là, sur les planches, devant un parterre d'amis, pour écouter le dernier hommage qu'on lui rendait.

Entre les témoignages, parfois les accompagnant, un duo jouait des morceaux, entre autres de Bach, que Jean-Louis Millette affectionnait particulièrement.

Sa nièce, Valérie, a d'abord salué l'oncle qui lui a transmis l'amour de la culture et des grands classiques du théâtre, de la littérature et du cinéma. Mais elle a surtout insisté sur la rigueur et le professionnalisme de Jean-Louis

VOIR PAGE A 8: MILLETTE

Le face-à-face

Elle fait partie de ces quelques photos célèbres si intimement liées à l'événement durant lequel elles ont été prises que l'on finit par croire qu'elles le résument et le contiennent tout entier. L'image du soldat et du warrior amérindien qui se défient du regard, tout le monde l'a vue et croit savoir ce qu'elle évoque.

ÉRIC DESROSRIERS
LE DEVOIR

Dernier d'une série de huit textes

Selon le point de vue, l'homme masqué peut représenter le désordre et le crime face à la force tranquille de l'Etat de droit. D'autres diront que le soldat rappelle l'excès de moyens coercitifs déployés à chaque fois que les Amérindiens osent se tenir debout. Ailleurs, on trouvera que l'image évoque la célèbre opposition, d'un exotisme irrésistible, entre les cow-boys et les indiens. Pour quelques individus enfin, cette

photo constitue un tournant décisif bien concret dans leur propre vie.

Un tournant que Shaney Komulainen a d'ailleurs bien failli rater. Photographe pigiste pour la Presse canadienne, elle avait été affectée ce matin-là du 1er septembre 1990 à...Châteauguay, du mauvais côté du fleuve. Lorsqu'elle apprend que l'armée a commencé à avancer dans la pinède d'Oka, tenue depuis le début de l'été par une trentaine de warriors mohawks, elle appelle son patron pour le supplier de l'y envoyer. «J'avais passé l'été à Kanesatake en attendant ce

VOIR PAGE A 8: OKA

L'éducation, ça donne quoi?

À peine 51,5% de la population croit que les jeunes ont plus de chances de trouver un bon emploi s'ils poursuivent des études postsecondaires

Depuis une vingtaine d'années, les parents revendiquent une place de plus en plus importante dans les écoles québécoises. La mise sur pied des conseils d'établissement, l'an dernier, est en quelque sorte venue consacrer la légitimité de leur demande. Mais derrière ce nouvel aménagement institutionnel, quelle valeur les Québécois accordent-ils vraiment à l'éducation?

PAULE DES RIVIÈRES
JEAN PICHETTE
LE DEVOIR

Deuxième d'une série de sept dossiers

ne peut faire face à 10-15 ans de scolarité. Il décroche.»

Présidente du Conseil supérieur de l'éducation, la sociologue Céline St-Pierre ne doute pas que l'éducation occupe une place importante dans la vie des gens. Mais «de plus en plus de gens se demandent ou elle mène, ajoute-t-elle aussitôt. Dans les débats actuels, beaucoup s'interrogent sur la qualité mais aussi l'efficacité du système scolaire. Je vois des tensions se dessiner entre l'école comme outil conduisant sur le marché du travail et l'école comme lieu de formation de personnes, de citoyens complets.»

Il est d'autant plus difficile de s'accrocher au système qu'à peine plus de la moitié de la population (51,5%) croit que les jeunes ont plus de chances de se trouver un emploi bien rémunéré s'ils poursuivent leurs études au cégep ou à l'université. Une opinion qui n'est peut-être pas étrangère au jugement sur le système d'éducation public: plus de la moitié des gens interrogés (52,9%) estiment en effet que l'école privée offre une meilleure éducation que l'école publique, qui ne reçoit la préférence que de 15,9% des gens, le quart de la population (23,5%) plaçant sur un même pied les réseaux public et privé.

«Si l'enfant fonctionne bien, il va réussir à faire son chemin à l'école publique. S'il a de gros problèmes, il va pouvoir y trouver le soutien nécessaire. Mais s'il est un peu déviant, il va avoir de la difficulté à trouver sa place. Le système n'est pas fait pour lui.»

Marcelle Millette sait de quoi elle

VOIR PAGE A 4: ÉDUCATION

Autres informations en page A 4



SHANEY KOMULAINEN PRESSE CANADIENNE

«As-tu peur? Tu devrais avoir peur. Sais-tu ce que fait une balle de fusil lorsqu'elle entre dans le corps?», susurre le warrior à l'oreille du soldat Cloutier.

N'attendez plus!

Naviguez sur Internet avec Sympatico Édition Haute Vitesse.

310-INTERNET SYMPATICO
Édition Haute Vitesse™

Offert là où la technologie le permet. Certaines conditions s'appliquent. Le nom et le dessin de Sympatico sont des marques de commerce de Medialinx Interactif inc. utilisées sous licence. Le service Sympatico Bell Édition Haute Vitesse est offert par Bell Communications évoluées (1998) inc.



• LES ACTUALITÉS •

Rejet du projet d'union de la droite

Clark n'a pas réussi à rallier tous les militants du PC

L'assemblée générale du Parti conservateur a donné un coup de fouet aux militants et levé l'incertitude nourrie par les approches réformistes. Un malaise subsiste cependant puisque le seul député ontarien a discrètement affiché sa dissidence. Et c'est sans compter le lourd travail de reconstruction qui attend le parti, en particulier au Québec.

MANON CORNELIER
ENVOYÉE SPÉCIALE
DU DEVOIR À TORONTO

Le chef conservateur Joe Clark a le sentiment d'avoir gagné son pari en fin de semaine. Il a réussi à secouer la morosité qui affligeait ses militants depuis les résultats électoraux désastreux de 1993 et à ébranler sérieusement les projets d'union de la droite pilotés par les réformistes.

«Il s'agit d'un tournant décisif car nous, nous avons été trop préoccupés ces derniers mois par cette question de savoir quel parti serait deuxième et capable de former le gouvernement. [...] Cette question est derrière nous. Il est clair maintenant que la seule solution de rechange au Parti libéral du Canada est le Parti progressiste-conservateur», a-t-il déclaré hier, lors de la conférence de presse de clôture de l'assemblée annuelle de son parti qui se déroulait depuis jeudi à Toronto.

Mais tout n'a pas été réglé au cours de cette réunion, la première qu'avait Joe Clark avec ses partisans depuis son retour à la tête du parti en novembre dernier et depuis le lancement du projet réformiste d'Alternative unie. Lui-même a convenu que le problème de la division du vote conservateur demeurerait entier même si, comme il le souhaitait, ses partisans ont massivement rejeté toute forme de coopération avec le Parti réformiste.

Le vote n'a d'ailleurs pas complètement éliminé la dissidence au sein même de l'aile ontarienne. Le seul député PC de cette province, Jim Jones, l'a manifesté vendredi soir en boudant la réception donnée par le caucus pour assister à un débat organisé par des conservateurs favorables à l'Alternative unie.

Par ailleurs, malgré l'enthousiasme suscité par le congrès, le réalisme était de mise dans les corridors. Ainsi,

contrairement au message que M. Clark ne cesse de répéter, le député québécois André Bachand a avoué, comme beaucoup de délégués l'ont fait en privé, qu'il est illusoire de penser que le PC peut gagner la prochaine élection. Il peut tout au plus espérer former l'opposition officielle contre un gouvernement libéral minoritaire, dit-il. Et au Québec, le PC ne peut penser gagner, pour l'instant, qu'entre 10 et 15 sièges, vu l'état actuel de son organisation.

Fronde

Le bémol apporté par M. Jones et la fronde d'une vingtaine de jeunes, qui ont annoncé leur participation au congrès de l'Alternative unie en janvier, n'inquiètent pas M. Clark. «Dans le cas de M. Jones, [...] ce n'est pas du tout un signal important», a-t-il confié au *Devoir*. En conférence de presse, il a répété que pour lui, «cette question [de l'AU] est close».

Jim Jones, de son côté, tentait de minimiser son geste hier mais il n'est pas parvenu à cacher le fait qu'il tiendrait son chef pour responsable si un éventuel échec était attribuable au choix fait par le parti. «Il a pris cette décision [de rejeter la possibilité de coopération au niveau local], ce sera sur sa conscience», a-t-il confié.

Son geste, effectué quelques heures après le vote, n'est pas anodin. Les dirigeants du parti étaient d'ailleurs très nerveux vendredi soir alors que les premiers ministres conservateurs Bernard Lord et John Hamm l'attendaient pour livrer leur discours. M. Jones, lui, était de l'autre côté de la rue, assis bien sagement dans le fond de la salle où se tenait le débat sur l'Alternative unie.

Le fait que l'incident soit passé inaperçu a permis de sauver l'image que le parti voulait donner. La rébellion discrète de M. Jones aurait en effet pu prendre valeur de symbole étant donné

qu'il est le seul député conservateur de l'Ontario. C'est dans cette province que la division du vote de droite est la plus favorable aux libéraux et où les pressions pour des alliances avec les réformistes sont les plus fortes. Par contre, le geste de M. Jones est davantage symptomatique d'un malaise à résoudre que le reflet d'une opinion majoritaire. En effet, les deux tiers des 1659 délégués qui ont voté contre l'Alternative unie provenaient de l'Ontario.

Le parti a aussi beaucoup de pain sur la planche pour être un joueur sérieux lors des prochaines élections. M. Clark ne s'en cache pas mais son objectif demeure de former un gouvernement et non pas l'opposition officielle.

Au Québec

En coulisses, on est plus réaliste. Le député québécois André Bachand s'est même permis d'évoquer le scénario du gouvernement minoritaire lors d'une conversation avec quelques journalistes à l'issue d'une réunion d'organisation de l'aile québécoise.

Au Québec, a-t-il expliqué, le parti doit, pour s'en sortir, arracher des votes aux bloquistes en jouant la carte nationaliste et en présentant le PC comme «le parti qui représente les intérêts du Québec». Mais la route sera longue. Le PC y traîne plus qu'ailleurs dans les sondages. «L'effectif est terre», personne ne répond plus dans une quinzaine de circonscriptions et il n'y a une organisation «correcte» que dans une trentaine d'entre elles. En plus, a-t-il dit, le flirt de certains conservateurs avec l'Alternative unie a nuï à la réorganisation.

«Si je dis qu'on aura 35 ou 40 sièges la prochaine fois [comme l'avait prédit Jean Charest en 1997], vous allez me demander comment on va faire ça avec 1600 membres. Les circonscriptions n'ont pas une maudite «cenne». [...] C'est une question de crédibilité. Je peux bien «spiner» n'importe quoi mais quelque part, il y a un réalisme organisationnel qui existe», a-t-il dit avec candeur.

L'assemblée générale du PC était par ailleurs l'occasion de lancer un processus de consultation sur les orientations politiques futures du parti qui seront débattues lors d'une conférence d'orientation politique à Hull, en avril.

Place de la religion à l'école

Les libéraux n'arrivent pas à s'entendre

MARIO CLOUTIER
LE DEVOIR

Saint-Georges — Le débat sur la place de la religion à l'école au sein du Parti libéral du Québec n'aura pas été concluant lors du Conseil général de deux jours en Beauce. La présentation d'un mémoire de la Commission politique du PLQ intitulé *Une vision vraiment libérale* a suscité un débat agité lors d'un atelier samedi sans véritablement donner lieu à un consensus.

«C'est un enjeu qui est difficile et les réponses ne sont pas faites à l'avance», a d'ailleurs reconnu lors de son discours de clôture du Conseil général le chef du Parti libéral, Jean Charest. Il souligne qu'il s'agit d'un important débat touchant les valeurs religieuses et la diversité québécoise.

Le mémoire présenté aux militants libéraux par le conseiller au programme André Fortier et du député de Kamouraska-Témiscouata, Claude Béchar, s'éloigne considérablement du rapport Proulx présenté au gouvernement Bouchard en mars dernier. En

bref, le document de 18 pages souhaite laisser en tout premier lieu le libre choix aux parents.

Les sept recommandations du mémoire soulignent l'importance de «garantir» le choix entre les enseignements religieux et moral laïque. Les militants libéraux présents en Beauce semblent en faveur d'une solution qui ne soit pas uniforme pour tout le Québec, mais ils se questionnent sur la faisabilité d'une ouverture des écoles aux différentes confessions religieuses en raison d'évidentes «difficultés d'organisation».

En effet, le document dont ils ont pris connaissance propose de «modifier les lois scolaires afin de permettre, là où le nombre le justifie, un enseignement religieux confessionnel de différentes religions dans le cadre de limites raisonnables conformément aux chartes québécoise et canadienne».

En outre, il est recommandé «que d'éventuels programmes d'autres confessions religieuses soient approuvés ou autorisés par le ministère, en collaboration avec les autorités des diffé-

rentes confessions religieuses, afin d'éviter le prosélytisme».

D'avantage dans la lignée du rapport Proulx, le mémoire suggère également de mettre fin au statut confessionnel des écoles. Il ajoute que le ministère de l'Éducation doit procéder à une évaluation de la qualité et du temps consacré aux programmes d'enseignement religieux pour s'assurer d'y insérer les «éléments pertinents d'un enseignement culturel des religions».

Enfin, les comités confessionnels du Conseil supérieur de l'Éducation devraient être remplacés par un comité multiconfessionnel. Quant à elles, les commissions scolaires et les écoles devraient disposer des moyens pour organiser «les activités d'animation religieuse et spirituelle selon les besoins des élèves».

Aucun des changements proposés aux militants libéraux samedi ne nécessite le recours aux clauses dérogatoires qui maintiendrait les privilèges accordés aux confessions catholiques et protestantes par le système actuel.

La France s'intéresse à la crise des hôpitaux québécois

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU
DEVOIR À PARIS

«Le Québec est malade de sa santé», écrit la dernière livraison du magazine hebdomadaire français *Le Nouvel Observateur*. Dans un article impressionnant, le reporter et romancier Jean-Paul Dubois y décrit la crise du système de santé québécois.

«Gratuit, universel et rapide, c'était le système de soins le plus performant au monde. Depuis que le gouvernement canadien a mis en place une politique d'économies draconiennes, c'est devenu un cauchemar...»

Le journaliste qui a interviewé des médecins, des infirmières et la ministre de la Santé, Pauline Marois, esti-

me qu'«avant de tomber malade au Québec, mieux vaut s'assurer de posséder une santé de fer. Ou bien des nerfs d'acier. Ou encore une patience d'ange».

Habitué à un système où un rendez-vous chez un médecin généraliste s'obtient dans la journée, et où ceux-ci pratiquent assidûment la visite à domicile, Jean-Paul Dubois s'étonne qu'au Québec «en cas de malaise aucun généraliste ne se déplacera pour vous visiter à domicile et que, malgré des courbatures et 40 degrés de fièvre, la tradition veut que vous rampez jusqu'à son cabinet.»

Le journaliste décrit les urgences engorgées, les salles d'attente bondées, les médecins et les infirmières exténués. Il s'étonne des cancers envoyés aux États-Unis pour se faire soigner et du «corps médical inaccessible».

Interviewant la ministre Pauline Marois, *Le Nouvel Observateur* écrit qu'elle parle «avec un certain courage, sans détours, avec la lucidité de quel-

qu'un qui se sait assis sur un volcan». La ministre explique qu'il n'y a dans cette pénurie aucun «plan machiavélique pour préparer la privatisation de la médecine». Elle dit n'avoir d'autre solution que de «reinjecter des ressources» et «aider les secteurs affaiblis». Mais, conclut-elle, «il faudra un ou deux ans avant de rétablir la paix médicale dans ce pays».

Le journaliste connu pour ses reportages catastrophes sur les États-Unis (*L'Amérique m'inquiète*, L'Olivier 1996), passe sous silence que, contrairement au régime français, le système de santé canadien est gratuit (les Français paient 18 % des soins de leur poche). L'hebdomadaire concurrent *L'Express* estimait d'ailleurs la même semaine le montant des gaspillages du régime français à 25 milliards de dollars annuellement. Il en concluait qu'il était désormais «l'un des plus chers au monde et des moins remboursés».

Le Québec s'est plaint de la lenteur d'Immigration Canada à Paris

MICHEL DOLBEC
PRESSE CANADIENNE

Paris — Le service de l'Immigration du Canada à Paris met trop de temps à remettre leurs visas aux Français qui partent s'installer au Québec.

Le ministre québécois de l'Immigration, Robert Perreault, s'en est plaint cette semaine auprès de l'ambassadeur du Canada Jacques Roy, en insistant sur la nécessité en cette matière de «ne pas défaire d'une main ce qu'on a fait de l'autre».

«Le délai pour l'émission d'un visa est passé à 10 ou 12 mois, a expliqué le ministre en fin de semaine au terme d'une mission de quatre jours en France. Si ça prend un an et demi à passer à travers les formalités, un jeune peut se décourager. [...] Si les délais se maintiennent, on risque de perdre le fruit de nos efforts.»

Refusant de «verser dans la para-

noia», M. Perreault a pris note des explications de l'ambassadeur, qui aurait attribué ces retards à un «problème de moyens». Il entend évoquer la question bientôt avec son homologue fédérale, Mme Elinor Caplan. L'entretien a été «court», a dit le ministre, qui a tout de même pris la peine de rappeler à l'ambassadeur que la politique d'immigration québécoise avait été approuvée «à l'unanimité de l'Assemblée nationale».

M. Perreault est venu en France pour faire savoir, encore une fois, que le Québec, confronté à un «double défi linguistique et démographique», a besoin d'immigrants parlant français. Depuis trois ans, le nombre de certificats d'immigration émis par le Québec aurait doublé, pour atteindre 10 000, dont 5000 accordés à des Français. D'ici trois ans, Québec veut accroître cette immigration francophone de 70 %.

EN BREF

La Cour suprême réfléchit...

(PC) — Bien que ce ne soit pas dans ses habitudes, la Cour suprême du Canada se penchera dès cette semaine sur un jugement qu'elle a elle-même rendu il y a plus de dix ans. La décision en question, qui date de 1987, accordait automatiquement à toute personne qui perd un jugement partagé en cour d'appel — lorsque les juges ne sont pas tous d'accord — le droit d'en référer ensuite au plus haut tribunal du pays. Aujourd'hui, ces causes constituent le tiers de la charge de travail du plus haut tribunal du pays. La Cour s'inquiète du nombre grandissant de causes de ce genre entendues chaque année. Plusieurs d'entre elles sont tellement peu compliquées que seulement cinq des neuf juges de la Cour suprême peuvent même parfois rendre leur décision sur-le-champ.

Les Hells ont tenté d'infiltrer la police d'Edmonton

(PC) — Le groupe de motards criminels des Hells Angels a tenté d'infiltrer la police d'Edmonton il y a deux

ans, mais ses efforts ont été vains, a révélé le chef de police de la ville, John Lindsay. «Il serait probablement juste de dire que des efforts ont été effectués», a expliqué M. Lindsay. «Ont-ils réussi? Non.» C'était la première fois que le chef de police révélait quelques détails à propos d'allégations faites par un détective de la Ville selon lesquelles il existait des liens entre les Hells et certains policiers. La Gendarmerie royale du Canada (GRC) procède à une enquête sur M. Lindsay et sur le service de police depuis avril dernier. Selon M. Lindsay, les Hells Angels ont failli contrer la sécurité du service de police à cause de la relation amoureuse entre une secrétaire civile et un membre du groupe de motards.

Forum sur les urgences

(PC) — L'Association des hôpitaux du Québec (AHQ) attend beaucoup du Forum sur la situation dans les urgences, qui s'ouvre aujourd'hui à Montréal. Il s'agit d'une «excellente» occasion pour faire le point et convenir des meilleures solutions nécessaires qui pourraient, dès l'hiver prochain, aider à apaiser les problèmes que connaissent les urgences, a estimé hier sa présidente, Marie-Claire Daigault.



Partez du bon pied

OBLIGATION D'ÉPARGNE DU CANADA	OBLIGATION À PRIME DU CANADA		
4,00 % AN 1 Émission 60.	4,65 % AN 1	4,85 % AN 2	5,00 % AN 3
	Émission 9. Taux annuel composé de 4,83 % sur l'Obligation C détenue pendant 3 ans.		

Les émissions 60 et 9 sont en vente jusqu'au 1^{er} novembre 1999.

Avec les Nouvelles Obligations d'épargne du Canada, vous partez toujours du bon pied. Et c'est le moment ou jamais d'en acheter. Comme toujours, elles sont idéales pour faire fructifier vos épargnes à l'abri des risques, et comportent un plus grand choix et plus d'options que jamais.

- Obligation d'épargne du Canada traditionnelle
- Obligation à prime du Canada : un nouveau produit à intérêt plus élevé
- Options REER et FERR sans frais
- Nouvelles émissions d'obligations en vente mensuellement sur une période de six mois
- Titres offerts à partir d'aussi peu que 100 \$
- Absolument aucuns frais

La nouvelle Obligation à prime du Canada est encaissable une fois l'an à la date anniversaire de l'émission et durant les 30 jours suivants, tandis que l'Obligation d'épargne du Canada traditionnelle, toujours aussi souple, est encaissable en tout temps. Avec l'option REER sans frais, vous profiterez de toute la sécurité des Nouvelles Obligations d'épargne du Canada en plus des avantages d'un REER.

Les deux types d'obligations sont garantis à 100 % par le gouvernement du Canada, ne comportent absolument aucuns frais, et sont facilement disponibles à l'achat dans votre institution bancaire ou financière.



NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA
BÂTISSEZ SUR DU SOLIDE.

Canada

Pour tout complément d'information, composez le 1 800 575-5151 ou visitez notre site Web à www.cis-pec.gc.ca
*Ce taux s'applique également aux Obligations d'épargne du Canada des émissions 50 et 54, datées respectivement du 1^{er} novembre 1995 et du 1^{er} novembre 1998, pour l'année commençant le 1^{er} novembre 1999.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse

Des pêcheurs saccagent les cages à homards des autochtones

PRESSE CANADIENNE

Fredericton, N.-B. — Plusieurs dizaines de pêcheurs non autochtones s'en sont pris aux équipements de pêche de leurs collègues autochtones, hier, à plusieurs endroits sur la côte atlantique.

Ainsi, d'Escuminac à Richibouctou, les groupes de pêcheurs dissidents ont retiré des eaux les cages à homards des pêcheurs autochtones. La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a aussi indiqué que certains d'entre eux ont vandalisé des installations privées de transformation du poisson. La GRC a ouvert plusieurs enquêtes, mais aucune arrestation n'a été effectuée.

La Cour suprême du Canada a rendu un jugement le 17 septembre dans lequel elle établit qu'un traité, signé en 1760 par les autochtones et les autorités coloniales britanniques de l'époque, permet aux autochtones des Maritimes de soutenir un gagne-pain raisonnable de la chasse, de la pêche et de la cueillette.

En réaction à cette décision, plusieurs autochtones inscrits et non inscrits ont installé des centaines de cages à homards alors que les non-autochtones doivent attendre l'ouverture de la saison de pêche, au début du mois de mai au Nouveau-Brunswick et à la fin du mois de novembre en Nouvelle-Écosse.

Plusieurs pêcheurs non autoch-

tones craignent que les stocks soient épuisés lors de l'ouverture de la saison. «Nous n'avons rien contre les pêcheurs autochtones, ni contre les autochtones», a expliqué le porte-parole des manifestants. «Ce ne sont pas les autochtones qui sont en cause. Ce sont le gouvernement et la Cour suprême.»

Pendant ce temps, des centaines de pêcheurs non autochtones du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse ont accepté d'attendre deux jours de plus avant de réagir à la récente décision de la Cour suprême sur les droits de pêche des autochtones.

Environ 700 personnes se sont réunies à l'école secondaire de Yarmouth pour décider de la façon dont ils réagiront au jugement de la Cour

suprême. La majorité des pêcheurs et leurs familles ont accepté de laisser au gouvernement fédéral jusqu'à demain soir pour répondre à leurs demandes ou suggérer une autre solution.

«Nous devons forcer les représentants des chefs autochtones ou les chefs autochtones eux-mêmes à se présenter à une réunion pour discuter de la nature de l'équipement qui se trouve dans l'eau, et nous avons jusqu'à 18h mardi», a expliqué Wayne Spinney, d'une association de pêcheurs de l'ouest de la province.

Passé demain soir, les pêcheurs pourraient mettre leurs menaces à exécution en saccageant les cages en place et en pêchant illégalement.

Maladie du hamburger au Saguenay—Lac-Saint-Jean

Après l'alerte, la prévention

Une fillette de six ans de La Baie est décédée vendredi dernier

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

La Direction de la santé publique du Saguenay—Lac-Saint-Jean n'a relevé aucun nouveau cas depuis vendredi de maladie du hamburger.

Vendredi, une fillette de six ans de La Baie est décédée à l'hôpital Sainte-Justine la suite d'une infection causée par la bactérie Escherichia coli 0157:H7, appelée communément la maladie du hamburger parce que la viande hachée insuffisamment cuite est la plus souvent incriminée.

L'enfant avait d'abord été emmenée à l'hôpital de Chicoutimi. Mais la fillette a été transférée à Sainte-Justine après que ses reins eurent cessé de fonctionner. Les traitements n'ont pu renverser les ravages causés par l'infection.

Depuis une semaine, 10 autres personnes de la région de La Baie ont contracté la bactérie après avoir consommé de la viande hachée, provenant vraisemblablement du Marché Richelieu, Benoit Simard, de La Baie.

Après vérifications, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a déterminé que des viandes comme le veau haché, le bœuf haché et les viandes attendries sont probablement à l'origine de l'infection.

Le MAPAQ a également inspecté les lieux où la viande a été manipulée avant sa mise en vente. «Tout semblait conforme», a fait savoir la Direction de la santé publique Saguenay—Lac-Saint-Jean par voie de communiqué.

Néanmoins, l'ensemble des mesures d'hygiène ont été renforcées de même que celles du personnel travaillant au Métro-Richelieu, Benoit Simard, un petit supermarché existant depuis une quarantaine d'années.

On retrouve la bactérie Escherichia coli 0157:H7 dans les intestins des animaux. Après l'abattage, il est possible que la bactérie contamine une carcasse de viande, qui est ensuite mise en marché.

Les symptômes d'une infection à la maladie du hamburger se manifestent de 12 à six jours après la consommation de l'aliment contaminé.

Souvent, la personne infectée par la bactérie a d'abord de fortes crampes abdominales suivies de diarrhées. On remarque parfois la présence de sang dans les selles. Une personne infectée peut également avoir des nausées, des vomissements et de la fièvre. Dans la grande majorité des cas, les symptômes disparaissent au bout d'une semaine, soit le temps nécessaire à l'organisme pour éliminer la bactérie.

Mais dans 5 % des cas, souvent des enfants et des personnes âgées, il peut y avoir des complications qui nécessitent une intervention médicale plus intensive, tel qu'un traitement aux antibiotiques.

Les mesures de prévention pour limiter les infections dues à la maladie du hamburger sont assez simples. On recommande aux gens de bien se laver les mains avant de manger et lors de la préparation des aliments.

On recommande de plus que les accessoires utilisés pour la préparation des viandes crues ne touchent pas la viande cuite sans être lavés.

On recommande aussi aux gens de ne pas laisser la viande à la température de la pièce plus que le temps nécessaire pour la manipulation et la préparation.

Enfin, on recommande de bien faire cuire la viande pour ne pas qu'elle soit de couleur rosée à l'intérieur, par exemple, dans le cas d'une boulette.

Les analphabètes se disent à leur tour victimes d'Emploi-Québec

LE DEVOIR

Le regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec demande au gouvernement Bouchard de confier au ministre de la Solidarité sociale, André Boisclair, le mandat de développer des mesures à long terme pour les personnes analphabètes si Emploi-Québec ne prévoit pas le faire.

Plus de 1000 personnes analphabètes prestataires de l'aide sociale en provenance de toutes les régions du Québec attendent actuellement que le gouvernement mette en branle une mesure intitulée *Alphabétisation et implication sociale*.

Cette mesure, l'une des huit actions concernant la main-d'œuvre promises par le gouvernement Bouchard lors de la dernière campagne électorale, permettrait à ces personnes de s'alphabétiser tout en vivant diverses expériences d'implication sociale dans des groupes en alphabétisation.

«Mais cet engagement n'a pas été tenu. La régionalisation d'Emploi-Québec laisse tout le pouvoir aux directeurs de CLE (centre de lecture et d'écriture), a dénoncé hier le regroupement dans un communiqué.

Selon l'organisme, plusieurs CLE du Québec refusent d'implanter ce programme ou de simplement respecter les ententes prises le printemps dernier avec des groupes populaires en alphabétisation.

«Les fonctionnaires d'Emploi-Québec, considérant qu'une démarche d'alphabétisation s'avère beaucoup trop longue, préfèrent ne pas investir d'argent dans des mesures telles que l'alphabétisation et implication sociale», soutient le regroupement.

Les conséquences de cette décision? En donnant ainsi la priorité à des programmes d'intégration à court terme vers le marché du travail, cela exclut la majorité des analphabètes.

Pourtant, insiste le regroupement, la mise en branle de cette mesure aux quatre coins du Québec coûterait à Emploi-Québec «seulement 1,9 million de dollars par année pour offrir à 1000 personnes un programme leur permettant de s'alphabétiser dans un processus d'implication sociale».

Au ministère du Travail, le regroupement affirme que la ministre Diane Lemieux «ne désire pas développer des mesures à long terme, donc sur plus de deux ans».

De son côté, le ministre de la Solidarité sociale, André Boisclair, «reconnait le bien-fondé» de ce programme, mais «n'a aucune enveloppe budgétaire pour des mesures actives à l'intérieur de son ministère», explique le regroupement, précisant que les analphabètes avaient l'impression d'être des «billes de ping-pong» que se renvoient les deux ministres.

EN BREF

Touristes victimes d'un accident

(PC) — Un peu plus d'une semaine après l'échouement du *Norwegian Sky*, une quarantaine de passagers du navire de croisière *Royal Princess* ont à leur tour été victimes d'une mésaventure dans la région de Québec, hier, lorsqu'une dizaine d'entre eux ont été blessés dans un accident d'autocar à l'île d'Orléans. Peu avant 11h, le bus roulait à basse vitesse sur le chemin Royal, à Sainte-Pétronille, lorsqu'il s'est approché d'un peu trop près du bord de la chaussée. L'autocar a quitté la voie, heurtant un ponton avant de s'immobiliser dans le fossé en bordure de la route.

Pour le droit à l'avortement



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

DES MEMBRES du Rassemblement pour le droit à l'avortement ont manifesté hier à Montréal, au carré Phillips, pour s'opposer au discours du groupe pro-vie Campagne Québec-vie. Le Rassemblement affirme que nulle religion, nul juge, nul médecin, nul homme ne peut décider à la place des femmes en matière de maternité.

Prise de contrôle d'Air Canada par Onex

United Airlines, Lufthansa et la BdeM préparent une contre-offre

PRESSE CANADIENNE

Chicago — Les transporteurs américain United Airlines et allemand Lufthansa, ainsi que la Banque de Montréal, se préparent à déposer une offre pour acquérir jusqu'à 35 % des actions d'Air Canada, selon ce que rapporte le quotidien *Chicago Tribune* dans son édition d'hier.

Une telle offre, qui pourrait être annoncée dès aujourd'hui, viserait à contrer les efforts du conglomérat Onex qui souhaite prendre le contrôle des transporteurs Air Canada et Canadien International pour ensuite les fusionner, causant ainsi la perte de 5000 emplois.

Selon le *Chicago Tribune*, le président du conseil de UAL, société

mère de United Airlines, a récemment fait part de son projet au syndicat des pilotes de ce transporteur américain dont le siège social est situé à Chicago. En vertu de ce projet, UAL et Lufthansa prendront chacun des participations de 10 % dans Air Canada.

Pour sa part, la Banque de Montréal ferait l'acquisition de 15 % des actions.

La Banque de Montréal est propriétaire de la Harris Bank de Chicago, une institution financière du Midwest américain qui compte UAL parmi ses clients pour des services de courtage.

La proposition d'Onex, d'une valeur de 5,7 milliards, est appuyée par AMR, société mère d'American Air-

lines et concurrent de United Airlines. AMR détient déjà une participation de 25 % dans Canadien International et il se trouverait à posséder 15 % des actions du nouveau transporteur résultant de la fusion avec Air Canada.

LOGIQUES

Denis Monette
Le Balzac de l'an 2000 !Adèle et Amélie
roman

ISBN 2-89381-490-5 - 592 pages

20,95 \$

Les Éditions LOGIQUES inc.

En vente partout
Distribution exclusive: Québec-Livres

BONALDO
LA MAISON DES IDÉES NOUVELLES

Sabrina et Martina

105 St-Paul Ouest,
Montréal (Québec)
H2Y 1Z5

(514) 287-9222
1 888 BONALDO

Noranda mise sur son usine Magnola

PRESSE CANADIENNE

Danville — Une nouvelle industrie d'envergure mondiale est en train de naître au Québec grâce aux restes de l'exploitation de l'amiante, une activité pourtant en déclin.

À Danville, dans la région de l'amiante, 1200 travailleurs s'activent à ériger, sur un site de 40 hectares, une immense installation qui permettra de faire l'extraction du magnésium caché dans les restes des anciennes mines d'amianté et qui s'accumulent là depuis près d'un siècle.

Ce projet, appelé Magnola, représente un investissement de 733 mil-

lions pour la firme Noranda, de Toronto, qui en sera propriétaire à 80 %. La Société générale de financement du Québec aura en sa possession les 20 % restant.

L'usine Magnola est le deuxième plus gros chantier de construction actuellement en cours au Québec. Le premier rang revient à la compagnie Alcan, qui construit présentement une usine d'aluminium à Alma. Néanmoins, l'usine Magnola, une fois complétée, sera le plus grand producteur mondial de magnésium. Le Québec compte également une autre usine de magnésium actuellement en opération, celle de Norsk-Hydro de Bécancour.

Bijouterie
Gambard

Vente et service technique

ROLEX
GENÈVE

Lady-Datejust
en or 18 carats
avec lunette sertie de brillants

630-A RUE CATHCART, MONTRÉAL, CENTRE VILLE • TÉL: 866-3876

LES ACTUALITÉS

ÉDUCATION

SUITE DE LA PAGE 1

parle. Mère de quatre garçons, dont deux ont déjà effectué leurs études secondaires, elle connaît bien le chemin de croix en plusieurs stations que constitue pour maints parents le passage de leur(s) ado(s) dans l'école secondaire. Deux des fils de cette responsable d'un service de garde en milieu scolaire, dans l'Est de Montréal, ont fréquenté un collège privé. Elle connaît donc les deux visages du réseau québécois d'enseignement secondaire.

«L'école privée n'est pas nécessairement un modèle pour l'école publique, constate-t-elle. L'école privée a plus de moyens et elle choisit ses élèves. Elle est plus exigeante mais elle a les moyens de l'être. Et ceux qui ne fonctionnent pas dans ce cadre, elle les met dehors.»

C'est à Montréal que la perception de l'école publique est, à tort ou à raison, la plus mauvaise: 61,9 % des personnes interrogées lui préfèrent l'école privée. En comparaison, à Québec, ce taux diminue à 44,2 %. Il faut dire que la dernière carte de la pauvreté du ministère de l'Éducation indique bien que la métropole conserve le triste palmarès de la pauvreté au Québec, avec tout ce que cela entraîne comme problèmes pour l'école.

Les écoles à projet particulier

Une solution médiane recueille cependant la faveur d'une couche de plus en plus importante de la population. Les écoles à projet particulier — offrant un programme international ou mettant l'accent sur la musique, les sciences, le sport et *tutti quanti* — attirent en effet de plus en plus de parents, qui, pour diverses raisons, sont réticents à envoyer leurs enfants dans un collège privé.

«Il y a dans les écoles privées en général un souci certain, de la part des professeurs, pour la réussite éducative, remarque Jean Villemare, dont les deux filles fréquentent l'école publique montréalaise Sophie-Barat, dans le programme enrichi. Mais l'école publique peut aussi faire preuve de ce souci. Le plus important selon moi, c'est qu'il existe des enfants qui ont le goût de travailler ou de ne pas travailler, qui sont curieux ou non. Cela n'a rien à voir avec le caractère privé ou public de l'école.»

Sa conjointe, Guette Boyer, abonde dans ce sens. «On n'a jamais complètement délégué à l'école le soin d'éduquer nos enfants. Nous avons un intérêt pour le développement de la connaissance et nos deux filles ont été élevées dans ce cadre. D'ailleurs, s'il y a quelque chose à déplorer de l'école, publique ou privée, c'est qu'il est très difficile pour l'élève d'y avancer à son rythme, que celui-ci soit plus lent ou plus rapide.»

Mère d'une fille en secondaire IV, dans une école publique de Sherbrooke, Micheline Paré croit également que l'école publique est trop monolithique. «Le système d'éducation n'est pas fait pour tous les enfants. Mathilde, peut-être parce qu'elle vient d'une famille monoparentale, argumente, négocie, a le sens critique. Les professeurs ont souvent beaucoup de difficulté à composer avec ça.»

Des réussites

Malgré toutes les critiques dont il fait l'objet, le système d'éducation québécois n'en comporte pas moins certaines réussites, selon M. Grand'Maison et Mme St-Pierre. Le chanoine rappelle notamment qu'au seuil des années 60, les francophones affichaient un taux de scolarisation égal à celui que présentaient les anglophones... dans les années 20. Un certain chemin a donc été parcouru, en dépit du taux de décrochage et d'analphabétisme. La présidente du CSE insiste quant à elle sur la démocratisation de l'école, mais aussi sur la valeur d'équité, héritée en droite ligne du rapport Parent (1964).

Il suffit de voyager un peu, rappelle-t-elle, pour se rendre compte que toutes les sociétés ne croient pas, comme c'est le cas au Québec, que tous les jeunes doivent avoir accès au système d'éducation. Le gel des frais de scolarité à l'université s'explique par cette croyance, souligne-t-elle encore.

Mme St-Pierre note que les parents sont beaucoup plus critiques à l'égard de l'école. Conformément aux nouvelles structures de participation dont ils disposent depuis un an, avec la nouvelle Loi sur l'Instruction publique, les parents ont plus à dire sur la vie de leurs enfants à l'école. Et tout indique qu'ils étireront ce droit jusqu'à sa limite.

«J'attends de l'école qu'elle aide ma fille à devenir responsable, et qu'elle lui donne une méthode de travail, explique Micheline Paré. Mais il ne faut pas oublier que comme parent, j'ai des efforts à faire moi aussi.»

Lorsqu'elle regarde tous les problèmes auxquels l'école publique doit tenter d'apporter une réponse, Marcelle Millette reconnaît que la tâche est énorme. «Ce que j'ai toujours voulu, c'est que mes enfants développent le goût d'apprendre. Mais je n'ai pas l'impression que l'école a joué ce rôle. Elle a des programmes à respecter, elle est prise dans un carcan qui laisse peu de place à l'ouverture et à l'originalité. Au fond, le système se cherche encore.»

Méthode

Ce sondage a été réalisé par Sondagem pour *Le Devoir*. Pour cette étude, 1014 entrevues téléphoniques ont été effectuées auprès d'un échantillon représentatif de la population adulte du Québec.

Cet échantillon probabiliste stratifié non proportionnel comprenait quatre strates (île de Montréal et région de Montréal ainsi que les régions du sud-ouest et du nord-est du Québec). Il a été compilé aléatoirement par ordinateur à partir des listes de numéros de téléphone résidentiels du Québec par la méthode du hasard systématique. Avec 1615 numéros de téléphone valides, 1014 entrevues ont été effectuées, permettant d'obtenir un taux de réponse de 62,8 %.

Toutes les entrevues ont été réalisées à partir de Montréal du 27 août au 8 septembre 1999. En retenant un seuil de confiance de 95 %, on estime la marge d'erreur statistique maximale d'un tel sondage à plus ou moins 3,1 % dans 19 cas sur 20.



Deux des fils de Marcelle Millette, responsable d'un service de garde en milieu scolaire, dans l'Est de Montréal, ont fréquenté un collège privé. Elle connaît donc les deux visages du réseau québécois d'enseignement secondaire.

Formation religieuse ou morale à l'école

Les Québécois sont divisés

LE DEVOIR

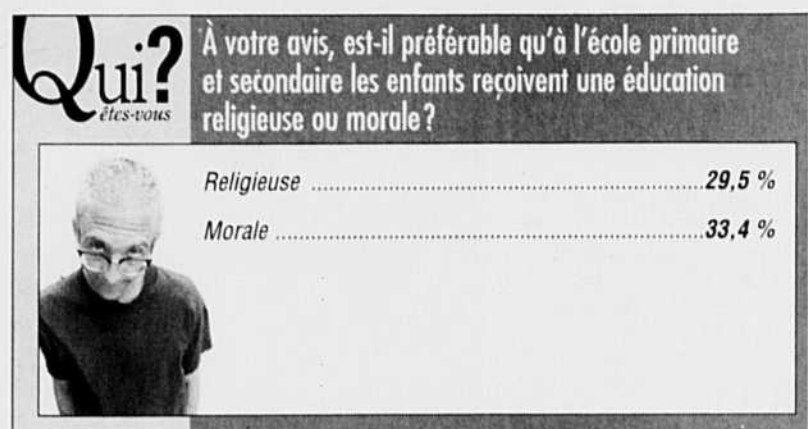
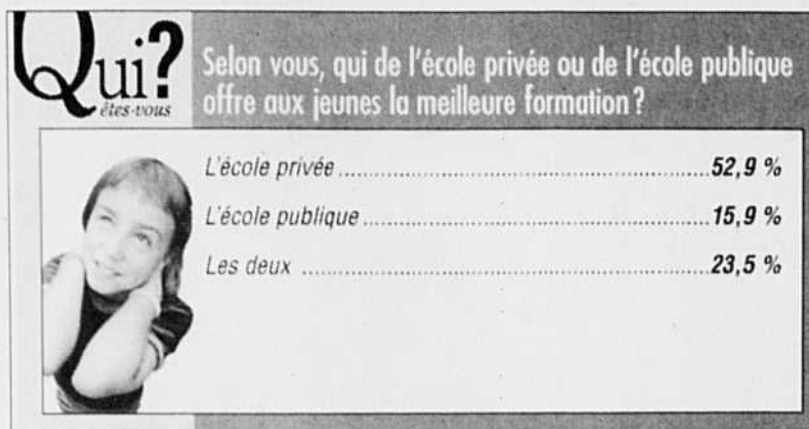
Les Québécois sont loin d'être unanimes sur la place que doit occuper la religion à l'école. Notre sondage révèle en effet que 30 % des Québécois estiment que l'éducation religieuse est préférable à l'enseignement de la morale, contre 33 % privilégiant la morale. Fait significatif, près de 29 % des répondants n'ont pas voulu répondre à cette question.

Cette réponse a été posée dans un contexte où un rapport propose l'abandon des cours de religion à l'école. Le rapport Proulx (du nom de son président Jean-Pierre Proulx) suggère d'offrir un enseignement culturel des religions. Une commission parlementaire sur cette question se tiendra à Québec en novembre. Déjà plusieurs groupes ont fait connaître leurs solutions, diamétralement opposées.

Notre enquête confirme que les Québécois se disent très majoritairement croyants, dans une proportion de plus de 81 % — contre 18 % de non-croyants. Mais cela n'implique pas la pratique religieuse: en fait, le sondage vient confirmer que les Québécois ne font plus beaucoup de lien entre Église et foi...

De la même manière, à première vue, on peut s'interroger sur le fait que le pourcentage de répondants préférant l'enseignement religieux à la formation morale ne soit pas plus élevé. Mais pas nécessairement. Rappelons qu'en annexe du rapport Proulx était rapportée une enquête indiquant qu'une majorité, faible certes mais tout de même, choisirait pour son enfant un enseignement religieux dispensé à l'extérieur de l'école.

Une chose est certaine, tous ces sondages, toutes ces statistiques seront vues, corrigées, ressassées et recherchées par les groupes qui, en commission parlementaire, viendront défendre leur point de vue sur la place de la religion à l'école. Ça ne fait que commencer.



Devoirs et leçons à la maison

La modération a bien meilleur goût

Pour plusieurs parents, aider les enfants à faire leurs devoirs est un véritable cauchemar

JEAN PICHETTE
PAÏRE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Il suffit que des parents discutent sur l'école pour qu'invariablement, au bout de quelques minutes à peine, la conversation glisse sur... les devoirs et les leçons. Que voilà une brillante question par les temps qui courent.

Selon notre sondage, effectué par la maison Sondagem, plus du tiers des parents ne consacrent aucun temps aux devoirs de leurs enfants, alors que la moitié, plus précisément 49,6 %, s'assoient entre une et neuf heures chaque semaine aux côtés de leurs rejetons.

De ce groupe, 27 % disent passer entre cinq et neuf heures chaque semaine avec les enfants. Enfin, pour 16 % des parents, le temps consacré aux devoirs dépasse facilement les 10 heures par semaine. Les éducateurs à qui nous avons parlé estiment qu'on ne peut établir de corrélation universelle entre l'importance que les parents accordent à l'éducation et le temps qu'ils consacrent aux devoirs. Ce n'est qu'un indice parmi d'autres, disent-ils.

Ces données, quoiqu'intéressantes, ne contiennent par ailleurs que des réponses partielles, ne serait-ce que parce que l'enquête n'a pas permis de faire la distinction entre les enfants de niveau primaire et ceux de niveau secondaire. On peut penser qu'au secondaire, les enfants ont moins besoin d'un parent pour les assister et que la surveillance s'exerce plus subtilement.

Mais la question demeure. Où se situe le juste milieu, entre trop et pas assez? En fait, et même si de nombreux parents souhaitent que leurs enfants, très jeunes, prennent l'habitude de travailler régulièrement à la maison, diverses études sur le sujet sont unanimes à recomman-

der la modération, surtout pour les trois premières années du primaire.

«Après 45 minutes, je ne peux plus rien tirer de Simon», soupire la mère d'un enfant de première année. Pourtant, contrairement à beaucoup d'autres, Gisèle Langlois peut s'attaquer aux travaux scolaires avant l'heure du souper, dès 16h15, après une collation et une période de jeux. Car après le repas, la fatigue est au rendez-vous.

Micheline Paré reconnaît que la période des devoirs à la maison avec sa fille Mathilde, alors à l'école primaire, était difficile. «Les parents doivent faire des efforts, comme l'enfant, et j'en faisais. Mais lorsqu'on demandait à Mathilde de travailler sur des choses qui n'avaient pas été vues en classe, il m'arrivait de décrocher. Je ne trouve pas normal que les parents doivent enseigner à leurs enfants ce que les professeurs n'ont pas le temps de montrer en classe.»

Cette opinion n'est cependant pas partagée par tout le monde. «De façon générale, il me semble que le soutien que les parents donnent à l'enfant est déficient, remarque Jean Villemare. Les professeurs sont parmi ceux qui en font les frais, comme les enfants. Comme il y a déjà beaucoup de ressources supprimées dans les écoles, ça pèse en fait sur tout le monde.»

L'enfer

Une étude effectuée en 1994 pour le Conseil supérieur de l'éducation indiquait que même si 70 % des parents offraient du soutien aux devoirs de leurs enfants, pour plusieurs d'entre eux, cette situation représentait «un véritable cauchemar», transformant le précieux temps que parents et enfants passent ensemble le soir en enfer. Une enquête effectuée un an plus tard constatait que «plus de la moitié des parents éprouvent de la difficulté à suivre leur enfant dans ses apprentissages, surtout lorsqu'il obtient de faibles résultats».



COLLOQUES ET CONFÉRENCES

LES RELATIONS CANADA-PAKISTAN
Hôtel Inter-Continental Montréal
5 octobre
Nolie Imprévert: 871-5971

Les occasions d'affaires au Pakistan vous intéressent? Ferry de Kerckhove explique le paradoxe de la situation économique et politique au Pakistan. En dépit des faiblesses institutionnelles marquantes et une certaine carence politique due à un passé tortueux, les possibilités commerciales pour les entreprises canadiennes y seraient étonnamment probantes. Timides, s'abstenir.

VOYAGE MUSICAL À VARSOVIE
Auditorium Saint-Albert-le-Grand
6 octobre
ACTXG: 332-4126

Claire Villeneuve vous invite à une visite en musique, celle de Varsovie.

Grande capitale de la musique, elle a vu la création du premier théâtre polonais d'opéra. Chopin, mais aussi Moniuszko, la famille virtuose Wieniawski, Paderewski, Szymanowski, Penderecki, Gorecki y sont nés ou y ont développé leurs carrières.

LA PLACE DE LA RELIGION À L'ÉCOLE
UQAM
6 octobre
IPSO: 529-7722

Une table ronde organisée par les intellectuels pour la souveraineté traitera de religion et de laïcité, modernité et souveraineté et réunira Micheline Milot, Carolyne Sharp et Daniel Baril. Un débat est prévu avec le public. Entrée libre.

LA FORME ET L'ALIMENTATION EN VOYAGE

Hôtel du Fort Montréal
6 octobre
MPI: 766-1300

Vivre et manger santé est un éternel défi: en particulier pour le voyageur d'affaires! Déplacements constants, en voiture, en avion, en train, repas au restaurant, cocktails... les voyages d'affaires nous éloignent souvent de nos bonnes habitudes. Le kiné Jasson Finney en parle.

TRANSFORMER L'ORGANISATION
HEC
7 octobre
CEFRIO: (418) 523-2329 ou
<http://www.hec.ca/gestion>

Les organisations sont soumises à diverses forces de nature tant économique que politique, sociale ou technologique qui questionnent constamment la façon de concevoir l'organisation au sens large et le travail. Chefs d'entreprise et universitaires vous en parlent.

L'ENTRÉE SOLENNELLE DANS LA VILLE ET SOCIÉTÉ AU XVII^e SIÈCLE

Centre canadien d'architecture
7 et 8 octobre
Marie Wagner: 848-7520 ou
www.artsci-cwiv.concordia.ca/francais/entree.htm

L'entrée solennelle est marquée par une politique d'échange entre le Grand et la ville et par un rituel dont le mouvement ordonné investit tout l'espace urbain. Ce colloque pluridisciplinaire permettra de réfléchir à la fois sur l'événement, le discours et le genre.

SANTÉ, MALADIE, SERVICES: LES DYNAMIQUES SOCIALES
Université de Montréal
8 octobre
Jocelyne Boivin: 343-6111

L'intégration entre la théorie de l'intervention et la contingence de l'en-

ronnement est-elle vraiment bien réussie? Avons-nous atteint l'étape de l'évaluation modèle? Sommes-nous mieux équipés aujourd'hui pour faire face à la demande croissante d'évaluation? Autant de questions qui méritent un temps de réflexion à la lumière des pratiques en évaluation et d'exemples tirés de la santé publique.

LES EFFETS DES CONDITIONS DE LOGEMENT SUR L'ÉTAT DE SANTÉ DES CRIS DE CHISABI
HEC
8 octobre
GRASP: 343-6193

La communauté crie de Chisabi, avec ses 3000 habitants, est la plus importante de la Baie-James. Auparavant situé sur l'île de Fort-George, le village fut relocalisé sur les rives de la rivière La Grande à la suite des grands travaux d'Hydro-Québec. Les mauvaises conditions de logements sont apparues au docteur Robert

Harris-Girardo et à Karine Soares comme ayant un impact direct sur la santé des individus. Ils en parlent. Entrée libre.

L'ALUMINIUM LIQUIDE ET SA MISE EN FORME
Hôtel Inter-Continental Montréal
8 octobre
TransAl: (418) 545-5520 ou
<http://www.cqrda.dAm.com>

Pour clôturer le grand colloque international qui se tient du 3 au 8 au Lac-Saint-Jean, TransAl 99 offre une plénière et une conférence menée par Carol L'Italien à Montréal. Ce colloque permettra la présentation de 35 séances plénières, conférences et ateliers, un salon industriel, des sites industrielles et un souper officiel sous la présidence d'honneur du premier ministre du Québec, Lucien Bouchard.

Isabelle Quentin
iquentin@sim.qc.ca

LE DEVOIR

LE MONDE

Élections législatives en Autriche

À droite, droite

Le parti de Jörg Haider obtient 27,22 % des voix

Vienne (Reuters) — L'extrême droite autrichienne a réussi une percée sans précédent aux élections législatives d'hier, devenant la deuxième force politique du pays devant les sociaux-démocrates du chancelier sortant Viktor Klima.

Le Parti de la liberté de Jörg Haider obtient 27,22 % des voix (53 sièges) contre 21,89 % en 1995, selon des résultats provisoires communiqués par le ministre de l'Intérieur Karl Schöllger.

Le Parti social-démocrate de Viktor Klima demeure la formation dominante au parlement mais enregistre son plus mauvais score de l'après-guerre avec 33,39 % et perd six sièges sur les 71 mandats qu'il détenait depuis le scrutin de 1995 (38 %). Son allié gouvernemental depuis 1986, le Parti populaire du ministre des Affaires étrangères Wolfgang Schüssel, est relégué en troisième position avec 26,9 % (52 sièges). Suivent les Verts avec 7,10 % des suffrages et 13 sièges contre neuf en 1995. Le Forum libéral (centre) ne recueille que 3,41 % et perd les dix sièges obtenus lors du précédent scrutin. Un minimum de 4 % des voix est requis pour intégrer le parlement. Le taux de participation est de 76 %, 10 % de moins qu'en 1986, et le plus bas depuis 1945. Ces résultats restent provisoires dans l'attente du dépouillement des quelque 200 000 bulletins des électeurs qui ont voté en dehors de leur circonscription. Ce décompte, qui en général ne modifie pas l'équilibre des forces, devrait être clos demain.

Le score attendu de la droite populiste bouleverse le paysage politique autrichien, dominé depuis 1945 par les sociaux-démocrates et les conservateurs, qui ont gouverné en alternance ou en partenariat.

«Nous sommes désormais en présence de trois partis de force équivalente. C'est un résultat sensationnel», a estimé Jörg Haider. Viktor Klima a déclaré hier que les conservateurs restaient ses partenaires privilégiés et qu'il refusait toute alliance avec le Parti de la liberté mais Wolfgang Schüssel avait fait savoir avant le verdict des urnes qu'il entrerait dans l'opposition si son parti devenait la troisième force du Parlement.

EN BREF

À bas le «Makhzen»

Rabat (Reuters) — Rentré jeudi à Rabat après plus de huit ans d'exil en France, Abraham Serfaty estime que le nouveau roi Mohammed VI doit défier le «pouvoir médiéval» qui gangrène la société marocaine. «Les réformes entreprises par sa majesté, le roi Mohammed, depuis son couronnement en juillet vont dans la bonne direction», a déclaré Serfaty samedi, dans une interview à Reuters. «Mais ces réformes devraient aller plus loin pour supprimer le pouvoir médiéval du Makhzen». Le «Makhzen» est la hiérarchie des conseillers royaux, une institution puissante et secrète où les conservateurs ont de tout temps eu la haute main. Le Makhzen, a-t-il dit, est un «appareil féodal, dont font partie les bureaucrates du ministère de l'Intérieur, qui résiste aux réformes politiques et sociales».

Note parfaite pour un ICBM

Washington (Reuters) — L'armée américaine a annoncé hier avoir procédé avec succès à l'essai d'un prototype qui pourrait être la pierre angulaire d'un nouveau système de défense nationale. Dans un communiqué, l'armée précise avoir tiré un missile balistique intercontinental (ICBM) non armé depuis un terrain militaire en Californie qui a été intercepté et détruit quelques minutes plus tard au dessus du Pacifique par un «engin tueur», tiré depuis les Iles Marshall. Les deux sites de lancement sont distants de près de 7000 kilomètres.

«La même humanité»

Los Angeles (Reuters) — Le président américain Bill Clinton a prononcé samedi soir un discours très engagé en faveur de la communauté homosexuelle, estimant que tous les Américains «partagent la même humanité». «Notre problème principal, c'est la peur ancestrale, la haine et la déshumanisation des personnes qui ne sont pas comme nous», a-t-il reconnu lors d'une soirée destinée à récolter des fonds organisée par une organisation de gays et lesbiennes de Los Angeles. Illustrant son propos, le président a fait un lien entre crimes commis contre les homosexuels, les violences ethniques au Kosovo et confessionnelles en Ulster. Critiqué au début de sa présidence, Clinton a été applaudi à tout rompre.

Chef du principal parti de l'opposition serbe

Draskovic a échappé à un «attentat»

Il a survécu à un accident de la route «par miracle»

Vuk Draskovic, le chef du Mouvement du renouveau serbe (SPO), a été légèrement blessé hier dans un accident de la route qui a fait quatre morts. L'épouse de Draskovic, Danica, a également été légèrement blessée dans l'accident qui serait «douteux».

D'APRÈS AFP ET REUTERS

Belgrade — Vuk Draskovic, leader du parti d'opposition serbe SPO, a affirmé qu'une collision routière qui a tué quatre membres de son entourage et l'a blessé légèrement hier était «un attentat», dans une déclaration à la télévision Studio B citée par l'agence Beta.

«Il s'agit d'un attentat», a déclaré le chef du Mouvement serbe du renouveau (SPO), principal parti de l'opposition serbe. «Que ceux qui ont fait cela réfléchissent bien à ce qui leur arrivera», a-t-il averti. Il n'a pas donné d'indications sur les auteurs possibles de ce qu'il a qualifié d'«attentat».

La collision a eu lieu près de Lazarevac, 40 kilomètres au sud de Belgrade. Vuk Draskovic a affirmé qu'un camion avait soudainement foncé sur deux voitures dans lesquelles se trouvaient quatre de ses proches et lui-même. «Cinq mètres avant que nous le croisions». Il a estimé qu'il n'avait survécu que «par miracle». Les quatre autres occupants des deux voitures ont été tués, selon un communiqué du SPO. Un communiqué du juge d'instruction chargé de l'affaire, cité par l'agence officielle Tanjug, a confirmé l'information.

Le chef du service de sécurité de Vuk Draskovic, Zvonko Osmajlic, deux membres de ce service, Dragan Vusturevic et Vusur Rakocevic, et Veselin Boskovic, un officier de la municipalité de Belgrade, ont été tués. Veselin Boskovic était le frère de Danica Draskovic, l'épouse du président du SPO. La mairie de Belgrade est tenue par le SPO. Peu avant l'intervention de M. Draskovic sur Studio B, télévision privée qui appar-



Vuk Draskovic

tient au SPO, Borivoje Borovic, membre de la direction du SPO et avocat du parti, a émis des doutes sur la nature de la collision. Par ailleurs, la police anti-émeutes serbe a empêché hier à Belgrade pour la deuxième soirée consécutive une manifestation anti-gouvernementale, ont rapporté des journalistes de Reuters. Les forces de l'ordre ont refoulé quelque 15 000 manifestants sans heurts. Les policiers avaient formé deux cordons de sécurité dans le centre-ville, contraignant la foule à modifier son itinéraire. Après avoir parcouru un kilomètre environ, les manifestants ont finalement regagné la place de la République, point de rassemblement depuis le début des manifestations, il y a 13 jours, à l'appel de l'Alliance pour le change-

ment, première formation de l'opposition non-parlementaire serbe. Avant de défilé dans les rues de Belgrade, la foule a observé une minute de silence sur la place de la République en hommage aux quatre victimes de l'accident de la route dans lequel Vuk Draskovic a été légèrement blessé.

Timor-Oriental



JOHN HARGEST REUTERS

Les Casques bleus au Timor-Oriental progressaient hier dans l'ouest sans rencontrer de résistance.

La force multinationale progresse, sans problème

Dili (Reuters) — La force multinationale de l'ONU au Timor-Oriental (Interfet) a poursuivi hier son avancée dans l'ouest du territoire sans rencontrer de résistance.

Cependant, la tension est palpable dans les rangs des Casques bleus après l'annonce d'une offensive de grande envergure — aujourd'hui — par une milice pro-indonésienne qui affirme avoir 12 000 hommes à sa disposition.

Joao da Silva Tavares, commandant du mouvement Combat pour l'intégration, a annoncé que ses hommes pénétreraient aujourd'hui au Timor-Oriental depuis la partie occidentale de l'île et «nettoierait» six districts. «Si l'Interfet ose m'attaquer, ils seront balayés», a-t-il prévenu en fin de semaine. Le colonel australien Mark Reilly a précisé que 800 hommes de l'Interfet qui s'étaient déployés dans l'ouest du Timor depuis vendredi avaient trouvé une région désertée de ses habitants et, apparemment, de ses miliciens.

«L'opération Lavarack [...] progresse de façon satisfaisante [les Casques bleus] n'ont trouvé aucun signe des milices mais ils restent évidemment sur le qui-vive», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse à Dili.

«Je suis certain qu'elles sont toujours actives [dans les zones où l'Interfet n'est pas encore déployée]», a-t-il ajouté. Le débat est aujourd'hui ouvert sur les compétences de l'Interfet en cas de heurts avec des miliciens venus du Timor-Occidental, partie intégrante de l'archipel indonésien.

Pour le ministre de la Défense australien, les Casques bleus respectent l'intégrité territoriale de l'Indonésie mais n'excluent pas des opérations de part et d'autre de la frontière. Plus inquiétant, l'Interfet n'a constaté aucun retour des quelques 200 000 personnes ayant fui, sous la contrainte des milices, au Timor-Occidental.

En Inde, le fléau de la criminalisation de la vie politique a la vie dure

Un véritable détournement de la démocratie

La coalition dirigée par le premier ministre sortant Atal Behari Vajpayee obtiendrait la majorité absolue à la chambre basse du Parlement, lors des cinq phases des élections législatives qui se sont achevées hier. L'Alliance démocratique nationale dirigée par le parti nationaliste Bharatiya Janata (BJP) de Vajpayee devrait obtenir 287 sièges, soit 13 de plus que la majorité absolue de 273 des 545 sièges, et 41 % des voix selon la télévision d'État. Le parti du Congrès de Sonia Gandhi, son principal adversaire, obtiendrait 174 sièges et 34 % des voix. L'Inde est peut-être «la plus grande démocratie du monde» mais la criminalisation quasi générale de la vie politique constitue un véritable détournement de la démocratie.

FRANÇOISE CHIPAUX
LE MONDE

New Delhi — Dans ce village reculé du Bihar, à six heures de marche de la première route asphaltée et où les dalits (intouchables) constituent la majorité de la population, Jawahar Das, cinquante ans, ne sait toujours pas s'il pourra voter. «La dernière fois, en 1998, dit-il, des hommes armés sont venus et nous ont empêchés de nous rendre aux urnes. Payés par les miliciens, la police n'a rien fait. Alors cette fois, on attend.»

Dans l'Inde des campagnes, où résident encore 70 % du milliard d'Indiens, le phénomène n'est pas rare et la vio-

lence qui accompagne les élections — capture des urnes, intimidation des électeurs, assassinats — ne cesse d'augmenter. Si, en 1957, la puissante commission électorale, chargée de l'organisation et du déroulement du scrutin, n'avait annulé le vote que dans 65 bureaux du pays, en 1998, elle a ordonné un nouveau vote dans plus de 2000 bureaux, dans le seul État du Bihar.

Ce détournement de la démocratie est principalement la conséquence de la criminalisation de la politique dont tous les partis, à l'exception des communistes, au moins au sommet, sont responsables. «En Inde, le temps des élections libres et honnêtes appartient

désormais au passé», commente un haut responsable du Parti du Congrès, qui préfère garder l'anonymat. «C'est nous qui avons commencé», affirme-t-il, en recrutant des hommes de main pour gagner. Ceux-ci ont, au fil des ans, réalisé qu'ils pouvaient garder pour eux-mêmes ce pouvoir qu'ils nous aidaient à acquérir et sont rentrés dans la bataille.»

À l'issue des élections de 1998, la commission électorale avait noté que, dans neuf États, environ 1500 candidats aux élections parlementaires avaient un casier judiciaire pour meurtres, viols ou vols. 800 de ces criminels appartenaient aux deux États les plus peuplés de l'Inde, l'Uttar Pradesh et le Bihar. Pour ne prendre qu'un exemple, un ministre du gouvernement d'Uttar Pradesh n'a pas moins de 37 accusations de meurtres contre lui et dix-huit de ses collègues sont poursuivis pour les mêmes raisons.

Le coût de plus en plus élevé des élections explique en partie ce phénomène, lié aussi à la corruption qui a explosé en Inde depuis la fin des années 70. «C'est le besoin de s'assurer un maximum de voix dans une société hautement fracturée qui a poussé les politiciens à conclure des arrangements avec des criminels», explique Chandan Mitra, auteur d'un livre récent sur la corruption et la criminalisation de la poli-

tique indienne. «Ceux-ci, dit-il, leur assurent les votes par la menace et servent comme mécanisme pour faire rentrer l'argent des campagnes électorales.»

Dans les zones rurales, la plupart de ces criminels sont organisés en gangs liés chacun à une caste, laquelle vote en bloc. «La plupart du temps, affirme M. Mitra, ce ne sont pas des grands groupes, mais dans chaque circonscription, ils constituent un réseau chargé d'assurer le vote en faveur d'un homme ou d'un parti.» Dans les cités, chaque bidonville a plus ou moins son chef, qui dépend d'un supérieur avec lequel le politicien entre en contact pour s'assurer les voix. «Chaque politicien est tenté de faire cela pour gagner», affirme encore M. Mitra.

Dans la mesure où les structures étatiques sont faibles et sont incapables dans la plupart des cas de protéger les plus démunis, ceux-ci ont en effet recours à des caïds qui règlent leurs problèmes par des moyens musclés mais efficaces. Un citoyen sans appui sait, en Inde, qu'il ne peut, dans la plupart des cas, trouver d'aide auprès d'une police ou d'une administration corrompue ou d'une justice qui mettra en moyenne vingt ans à rendre son verdict. «Féodal, le système a toujours fonctionné comme cela», explique un analyste, et il a été réinterprété pour

s'adapter à la démocratie. L'Indien pense toujours qu'il y a une voie pour contourner la loi, cela fait partie de la psychologie collective.»

Débats sans résultats

Si, avant chaque scrutin, le problème de la criminalisation de la politique fait l'objet de débats et d'appels aux partis à ne pas introniser de candidats poursuivis pour des affaires criminelles, aucune tentative sérieuse pour en finir avec cette plaie n'a jamais eu lieu. Préparé en octobre 1993, le rapport du juge N. N. Vohra, première tentative de description des liens entre la pègre et les milieux politiques, n'a été présenté au Parlement qu'en 1995 et n'a jamais eu de suite.

La Cour suprême a fait des tentatives d'intervention, mais, affirme M. Mitra, «l'action des juges est sporadique. Il y a des tentatives pour faire des exemples, mais, très souvent, la Cour manque de preuves et l'affaire s'arrête». Selon la loi, la commission électorale peut exclure du scrutin des candidats condamnés pour certains crimes, mais ne peut rien contre ceux dont le procès est en cours ou dont l'affaire est en appel. Une modification de cette loi est prête devant le Parlement, mais les députés ne se sont pas montrés pressés de l'examiner.

La population, de son côté, est devenue cynique, et la corruption liée à la criminalisation ne déclenche pas de réel outrage. Dans un pays où tout se paye, du certificat de naissance à celui de décès, de l'inscription à l'école à l'admission à l'hôpital, rien n'étonne plus. «Les gens attendent de leur député qu'il fasse quelque chose pour eux, qu'il soit corrompu n'est pas un problème», affirme un politicien. Laloo Prasad Yadav, ancien premier ministre du Bihar, condamné et même, ce qui est plus rare, emprisonné pour corruption en 1997, a été triomphalement réélu en 1998. Pour les élections présentes, M. Prasad Yadav a un accord de partage des sièges avec le Congrès dans l'État du Bihar.

Pour M. Mitra, l'institutionnalisation de la présence des femmes dans l'administration des villages pourrait peut-être, à condition qu'elles ne tombent pas dans le même travers que les hommes, mettre un frein à cette dérive criminelle de la politique. «Mais, dit-il, cela prendra du temps, deux générations au moins.» En attendant, «la plus grande démocratie du monde», comme l'Inde aime à être reconnue, risque de connaître encore longtemps des élections pour le moins troubles, même si le phénomène n'a pas partout la même ampleur.

É D I T O R I A L

Renouer avec
le progrès social

Un nouveau discours du trône est l'occasion pour un premier ministre de marquer sa volonté de changement. C'est bien ce que cherchera à faire la semaine prochaine Jean Chrétien qui a grand besoin de donner à son gouvernement un nouveau souffle.

Il y aura exactement six ans le 25 octobre prochain, les Canadiens chassaient les conservateurs du pouvoir qu'ils remplaçaient par les libéraux de Jean Chrétien. Ce furent six années consacrées pour l'essentiel à faire le ménage des finances publiques. Par la force des choses, la lutte contre le déficit qu'on entreprit alors de mener, força le nouveau gouvernement libéral à se préoccuper davantage du passé que de l'avenir. Ce furent, nul n'en doute, des années difficiles et frustrantes pour M. Chrétien et ses ministres qui eurent plus souvent de mauvaises que de bonnes nouvelles à communiquer à leurs concitoyens.

Ces derniers mois, l'essoufflement de ce gouvernement était perceptible à l'œil nu. L'absence de véritable programme législatif illustrait bien l'incapacité de l'appareil gouvernemental à engendrer de nouvelles idées et de nouveaux projets, faute de recevoir du conseil des ministres les orientations nécessaires pour se mettre au travail. Devant le danger d'enlèvement qui guettait son gouvernement, M. Chrétien aura eu un bon réflexe en cherchant à marquer avec ce discours du trône une rupture avec la période de lutte contre le déficit.

Dans ce discours du trône, le gouvernement libéral parlera beaucoup, il faut s'y attendre, de préparer l'avenir. Il aura certes les moyens de promettre beaucoup. Les surplus budgétaires qui sont prévus pour les prochaines années ouvrent des perspectives inespérées.

Il sera possible non seulement de réduire les impôts comme le souhaite, avec raison, une majorité de contribuables, mais également de créer toutes sortes de nouveaux programmes. La crainte que l'on a en écoutant les débats des derniers mois au sein de la députation libérale est, qu'en matière de dépenses, ce gouvernement n'en revienne instinctivement à ses vieux réflexes en multipliant les nouveaux programmes qui, pour être séduisants, ne sont pas pour autant prioritaires.

Ainsi, nombreux sont les activistes sociaux au sein du Parti libéral qui, animés des meilleures intentions du monde, souhaitent que le gouvernement fédéral investisse massivement dans un ensemble de mesures d'aide à l'enfance. L'attitude de la députée ontarienne Caroline Bennett qui dit vouloir «laisser un héritage» rappelle celle qu'a eue M. Chrétien en créant le programme des bourses du millénaire. Il a alors orienté une partie des surplus vers une mesure jugée non prioritaire par les provinces et le monde de l'éducation. Ici, le danger est que l'on cède encore une fois à la tentation de se créer un monument plutôt que de se consacrer à préparer l'avenir.

Renouer avec le progrès social est bien évidemment une priorité après toutes ces années de lutte contre le déficit au cours desquelles on a tant désinvesti. On a sacré allègrement dans les paiements de transferts aux provinces servant à financer la santé, l'éducation et l'aide sociale, et l'on a transformé radicalement l'assurance-chômage. Réinvestir dans le secteur social s'impose, non pas en cherchant bêtement à revenir en arrière, mais en faisant en sorte de retrouver le nécessaire équilibre entre les besoins fondamentaux de la société et les moyens que l'on a d'y répondre. Pendant la période de lutte contre le déficit, le progrès social était subordonné à la recherche de l'équilibre budgétaire dont l'une des principales justifications était la libéralisation de l'économie qu'il fallait rendre compétitive. Maintenant qu'il en a les ressources, Ottawa doit se consacrer d'abord à réparer les excès de cette période avant de se lancer dans toutes sortes de nouvelles avenues.

Or, définir les priorités en matière de développement social ne devrait pas être le seul apanage du gouvernement Chrétien. Un effort collectif de réflexion s'impose. On a, ces dernières années, transformé notre filet de sécurité sociale et réorienté de nombreux programmes qui servent désormais moins à protéger l'individu contre le changement qu'à le préparer à s'adapter aux changements que la mondialisation nous impose. La mutation de l'assurance-chômage en assurance-emploi en est un bel exemple. Il faut accepter que l'Etat providence ne soit plus ce qu'il était et, mettant de côté toute nostalgie, chercher plutôt à définir les orientations nouvelles à donner à l'intervention de l'Etat en matière sociale.

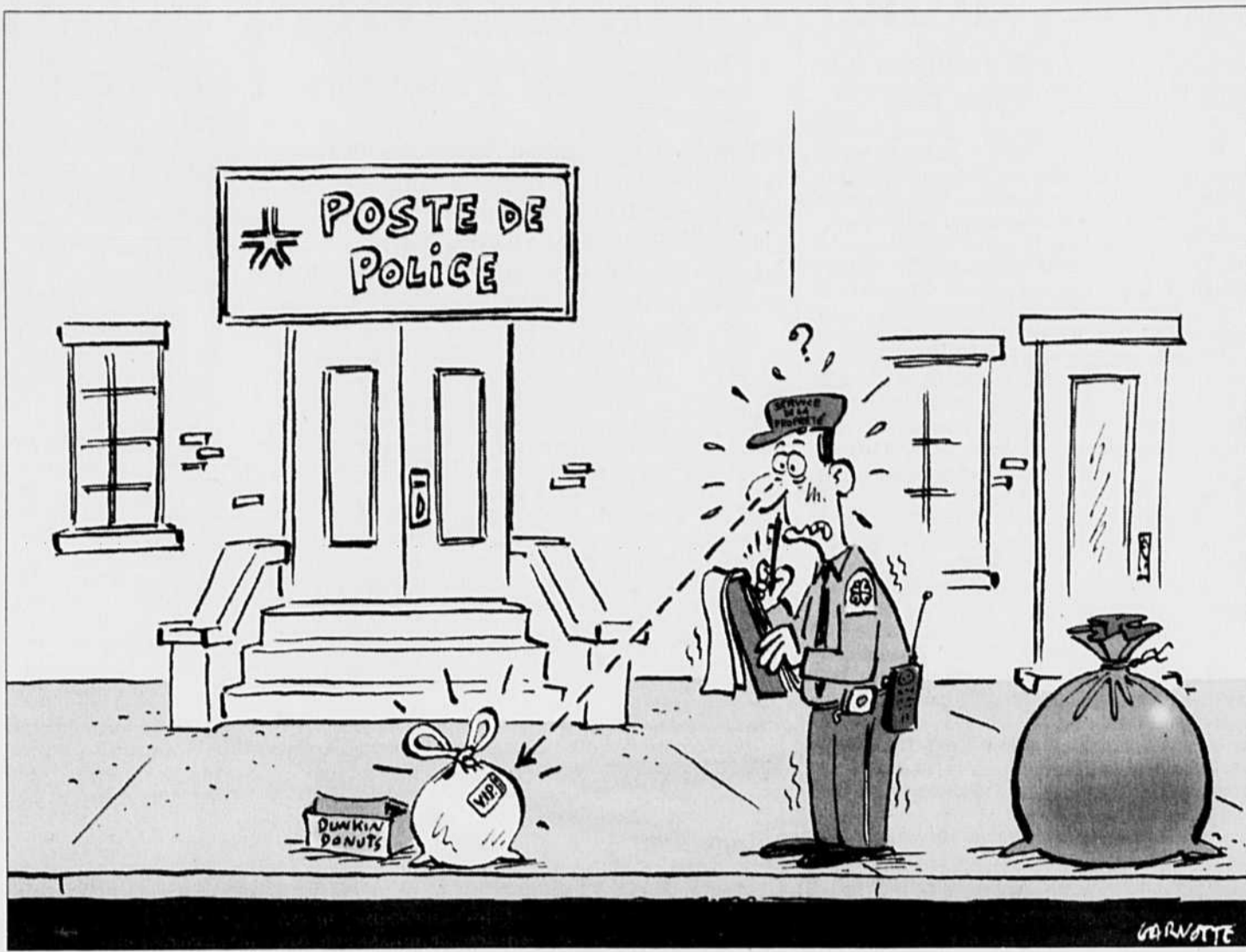
Si le premier ministre Chrétien souhaite en cette fin de siècle s'attacher à préparer l'avenir, il devrait permettre un large débat public sur les politiques de développement social. Un groupe de sénateurs a réalisé l'an dernier une intéressante réflexion sur le thème de la cohésion sociale que les députés pourraient, à l'occasion de ce discours du trône, avoir le mandat de poursuivre. Ce serait un héritage bien plus significatif et bien plus solide à laisser que quelques programmes inventés par un comité de stratèges électoraux en vue d'un scrutin qui aura lieu dans moins de deux ans.

bdescoteaux@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ



L E T T R E S

L'éternelle rengaine

Monsieur Archambault, votre article intitulé: «Non, mais quel joli accent!» m'a vraiment irrité. Non pas par la nouveauté du propos, mais bien au contraire parce que c'est une goutte d'eau qui fait déborder le vase. Je m'explique: c'est l'éternelle rengaine: les français se moquent de notre accent, ils disent qu'il est joli, etc... Bien sûr les Français sont cons (j'ai le droit de le dire je suis français): ils ne savent pas qu'il ne faut jamais, au grand jamais faire allusion à votre accent! Si vous aviez un joli chapeau, ils pourraient dire: «quel joli chapeau», ça passerait sans doute, si vous étiez affligés d'un nez disgracieux, il serait sans doute très maladroit de vous dire: «quel nez étonnant vous avez là!». Ainsi à moins de sombrer dans le sophisme, j'en conclus que votre accent est non pas une caractéristique dont vous pouvez être fier ou tout au moins indifférent, mais bel et bien une tare dont la seule évocation à le don de vous irriter royalement? Quand un Français vous dit «quel joli accent!», la prochaine fois, n'y voyez pas de la condescendance ou de l'ironie, voyez-y au mieux un compliment, ou au moins une entrée en matière juste un peu maladroite mais dépourvue de malignité, un contact phatique comme disent les sémiologues. Et puis demandez donc à un Français qui vit au Québec combien de fois par semaine il se fait dire avec un accent parisien caricatural «heu alors bon heu tu vians de la France toi hon?» Ça fait dix ans bientôt que je vis «icitte» et je l'entends encore régulièrement. Est-ce qu'on s'amuserait de la sorte à imiter un Haïtien, un Asiatique ou un Italien, etc. Non, ce ne serait pas «politiquement correct». Avec le temps j'ai appris à ne plus m'en formaliser et à répondre que si je n'ai pas perdu mon accent c'est parce que je n'ai pas eu à apprendre une autre langue, mais que par ailleurs, je ne vis pas en ghetto et je vote en faveur de la souveraineté comme une grande partie de mes compatriotes ressortissants parce que je trouve que s'intégrer c'est aussi épouser les aspirations du peuple qui vous accueille.

Dominique Brunel
Montréal 28 Septembre 1999

Pourfendeur
de moulins-à-vendre

Presque tout a été dit sur les mots de Wajdi, sauf peut-être concernant ceci: «Le syndrome Pipi-Caca».

Entre autres leçons, la récente sortie de Wajdi Mouawad nous apprend qu'il est de plus en plus difficile de renouveler un genre littéraire, même pour une étoile montante (filante?) des arts de la scène! Depuis Zola et son «l'Accuse», les «j'accusistes» ont fort à faire. De Plamondon à Mouawad, en passant par Falardeau, nos spécimens québécois contemporains tentent péniblement de se tailler une réputation dans l'art de s'ouvrir la trappe à bon escient.

Il faut reconnaître que dans ce pays monstrueusement en paix, le fait de publiciser sa soif de justice et de se parer d'une auréole de pureté, conduit rarement à la potence ou en prison. Il semblerait même, au contraire, que les éclats de verbe conduisent fréquemment à la renommée et, éventuellement, à la fortune. Mais on doit constater que malgré des efforts évidents, le genre se détériore. Sans doute afin de mieux se faire entendre du commun des mortels, nos témoins québécois empruntent hardiment un langage des plus simples, parsemé de mots «biens sentis» si j'ose dire...

Dernier preux chevalier en date, pourfendeur de moulins-à-vendre, M. Wajdi Mouawad, devenu Don Qui «Chiotte» en personne, succombe au syndrome pipi-caca et tente de redonner au genre, sinon ses lettres de noblesse, au moins des airs de jeunesse. Parce que c'est effectivement aux alentours de la puberté, juste avant l'éclosion de l'acné et des pustules de l'adolescence, que jets d'urine et éjection de matières fécales font recette auprès des «homo erectus» en plein apprentissage, de bas en haut, de leurs fonctions vitales.

Cela étant dit, dans nos régions «périphériques», les relents de ces procédés scatologiques dont usent les enfants chéris de la métropole, nous parviennent dilués par l'odeur des mares, du varech, des porcheries ou des poulaillers qui parfument

notre culture, fort bien pourvue en odeurs fortes, mais très mal nantie en matière de théâtre. Les relations d'amour-haine qui semblent unir pétasses, gros tas, connards et enfoirés... aux géniteurs de l'art moderne nous semblent plutôt futiles et aussi urbaines que lointaines. Mais il y a deux choses qui nous surprennent dans ces envolées «j'accusistes»: la première c'est que si, comme le dit Wajdi, l'argent a une odeur et que celle-ci s'apparente à celles qui nous entourent, nos richesses régionales devraient attirer et retenir chez nous créateurs et bidous. Comment alors s'expliquer la misère malgré laquelle survivent nos rares bastions culturels régionaux?

La seconde, plus surprenante encore, c'est de constater avec quelle élégance certains maîtres des mots, adules du public, détenteurs des outils magiques de l'art, savent si bien joindre l'insulte au désagréable, et se servir de leur talent comme... des trous de cul!

Faut-il avoir «quat'sous» de génie pour se permettre ce genre de publicité?

Pierre Rambaud
Bergeronnes, 23 septembre 1999

Un hymne national...
Pourquoi pas?

À leur dernier conseil national, les troupes péquistes ont adopté une résolution visant à doter le Québec d'un hymne national officiel, ce qui en fait jaser plus d'un. Les bolcheviques avaient leur hymne, certaines villes s'en sont dotées, même la Ligue Nationale d'Impro a un hymne, pourquoi pas les Québécois. Etant une nation, il est tout à fait légitime de se doter d'un hymne officiel. Le *O Canada* fut jadis chanté par les canadiens français par protestation au *God Save the King*. Maintenant que les Canadiens anglais se sont emparés du *O Canada*, il est temps pour nous de nous trouver un nouvel air rassembleur.

Alexandre D. St-Pierre
Étudiant au Collège Ahuntsic
Montréal, 30 septembre 1999

L I B R E O P I N I O N

Adieu, les vœux pieux de Bouchard et Landry

ROBERT GIGUÈRE

L'auteur est vérificateur en hôtellerie et prépare des cours-ateliers sur la mondialisation.

Le progrès social est le but. Si on en croit les promesses de MM. Bouchard et Landry, une réduction d'impôt provoquera de l'investissement, créera de l'emploi, améliorera les rentrées fiscales du gouvernement, et enfin, les fruits de cette réduction nous reviendront sous forme de progrès social. Cette réduction d'impôt, tant souhaitée par plusieurs, s'accorde avec la philosophie de marché selon laquelle la santé de l'économie détermine l'état des services publics.

Autrement dit, si la santé de l'économie est bonne, tant mieux pour le progrès social; si la santé de l'économie, pour des raisons que nous verrons plus loin, se porte mal, alors là, c'est tant pis. Donc, Bouchard et Landry ont ardemment confiance qu'une réduction d'impôt se transformera en une croissance économique. À mon avis, il s'agit là d'une confiance aveugle.

Les économies nationales sont de plus en plus soumises aux caprices de l'économie mondiale qui, elle, est implacable, émotionnelle et absolument imprévisible. Repartons-nous à quelques exemples qui ont eu lieu pendant les années 90.

Qui avait prévu l'extraordinaire chute du peso mexicain en novembre 1994? En un seul mois, 25 milliards de dollars quittèrent le Mexique et la valeur du peso chuta de moitié. Ceux qui avaient parié sur l'économie mexicaine, implacables, n'ont pas hésité à retirer brusquement leurs avoirs du pays tout

en sachant très bien quelle dévastation ils laissent derrière eux.

Qui avait prévu la crise asiatique? Le tumulte financier en Asie orientale de 1997-98 a entraîné des sorties de capitaux équivalent à 11 % du PIB de l'Indonésie, de la Corée du Sud, de la Malaisie, des Philippines et de la Thaïlande. L'impact a fait en sorte que la demande en biens et services de ces pays envers les pays industrialisés chuta proportionnellement à leur perte en capitaux. Par un effet domino, des emplois ont été perdus dans les pays industrialisés qui faisaient affaire avec l'Asie orientale.

Dégringolade du huard

En janvier et en juillet de cette année, le dollar canadien, emporté par le déplacement massif de capitaux vers les valeurs étrangères comme le yen et l'euro, a connu deux dégringolades. Pourtant, le Canada fonctionne avec un budget équilibré et enregistre même des surplus. Le taux de croissance du PIB du Canada est à la hausse, passant de 3,1 % l'année dernière à 3,6 % cette année, le meilleur taux de croissance des pays du G7. Le taux de chômage est à la baisse, il est passé en cinq ans de 11,2 à 8,3 % en 1998. Alors, pourquoi cette nervosité de la part de la communauté financière internationale au sujet du dollar canadien? Ou est la logique?

Même phénomène avec le Brésil qui, au mois de janvier de cette année, était secoué par une tourmente financière. Pourtant, selon José Gregori, secrétaire d'État brésilien aux droits humains, le Brésil a

toujours respecté ses engagements financiers et n'a jamais demandé de report de sa dette.

Imprévisible marché

La vérité est qu'on ne peut pas prévoir ce que le marché mondial nous réserve demain. Et même quand on peut voir venir une crise économique, on ne peut rien y faire. Par exemple, en ce moment même, la Banque fédérale des États-Unis subit de fortes pressions pour hausser ses taux d'intérêt. Une masse monétaire en croissance rapide, une Bourse surevaluée et une dette publique croissante sont des signes, selon l'avis du dernier éditorial de la revue *The Economist*, qui ne trompent pas: la Bourse de New York pourrait crever.

De plus, la forte croissance du yen japonais par rapport au dollar américain exige de la Banque centrale du Japon d'accroître sa propre masse monétaire, ce qu'elle refuse de faire malgré l'insistance américaine. Acculés, les États-Unis devront hausser davantage leurs taux d'intérêt. Or les taux d'intérêt du Canada sont intimement liés à ceux des États-Unis. Pour soutenir le dollar canadien, la Banque du Canada n'aura pas d'autre choix que de suivre le mouvement à la hausse même si l'y a pas d'inflation chez nous. Et nous savons qu'une hausse des taux d'intérêt se

traduit en bout de course par l'augmentation du chômage. Adieu, les vœux pieux de Bouchard et Landry.

Le phénomène de liens entre les économies du monde est un phénomène qui va en grandissant. Il suit la mondialisation des économies, il est entériné dans de multiples accords internationaux comme l'ALENA et l'APEC et d'autres qui sont en préparation au sein de l'OCDE (l'Organisation de coopération et de développement économiques) et de l'OMC (l'Organisation mondiale du commerce). Le volume des échanges commerciaux entre le Québec et le Mexique, l'Asie et la Chine est un phénomène grandissant fort louable, mais en même temps, il nous expose à ce qui se passe là-bas. Cela signifie qu'il faut veiller à ce que le Québec ait un dispositif de protection sociale capable d'atténuer les effets des turbulences extérieures. En réduisant les impôts, nous augmentons notre vulnérabilité.

À l'inverse, si nous acceptons un taux d'imposition un peu plus élevé que la moyenne, l'argent ira directement, sans détour, dans la santé, l'éducation et la formation sur l'emploi. Soit le but visé dès le départ.

Soyons clair: on ne peut pas prévoir une croissance économique pas plus qu'on ne peut prévoir le temps qu'il fera dans trois jours. Alors, pourquoi remettre le progrès social entre les mains du hasard?

IDÉES

Les jeunes ne lisent plus?

Quand la réalité dément la fiction

Les études nous apprennent que c'est chez les jeunes qu'on trouve les accroissements les plus marqués de grands lecteurs

Observatoire
Jeunes et Société

JEAN-PAUL BAILLARGEON

L'auteur est membre de l'Observatoire jeunes et société de l'INRS-Culture et Société. Cet observatoire a comme objectif de produire, recueillir et diffuser de la recherche sur les jeunes.

Il est tellement ancré dans les esprits que les jeunes ne savent pas écrire et ne lisent pas qu'un nouveau phénomène est passé inaperçu. Plus de jeunes des années 90 lisent que ceux des années 70 et 80. Ceux d'ailleurs, nous disent les enquêtes de pratiques culturelles, étaient beaucoup plus portés vers l'audiovisuel, au point où on a pu affirmer que la civilisation de l'écrit était en train de se faire supplanter par celle du son et de l'image. On a tiré de cela une sorte de tendance, devenue comme une loi sociale: «les jeunes ne lisent plus». Les mêmes enquêtes viennent nous dire que les moins de 25 ans se sont tellement adonnés à la lecture au cours de la présente décennie qu'ils sont responsables en très grande partie de l'accroissement de l'achalandage des bibliothèques publiques. Ce phénomène a été quasi escamoté. A cause du poids des lieux communs? En partie, oui. Mais surtout à cause de l'espèce de conviction selon laquelle il existerait une sorte de loi faisant des jeunes une nouvelle entité sociale ayant délaissé la lecture pour s'adonner à l'audiovisuel. Avec une telle croyance en tête, on ne se sent pas le besoin de vérifier si cette «loi» tient toujours l'eau.

Internet ou livres?

Certains objecteront que les jeunes d'aujourd'hui ne sont pas devenus véritables lecteurs, qu'ils fréquentent les bibliothèques publiques pour avoir accès à Internet plutôt qu'aux livres. Il est vrai que la plupart des gens assis devant les écrans Internet dans ces établissements ont moins de 25 ans. Il est aussi vrai que cette nouvelle technologie les fascine, comme ont pu être fascinés leurs congénères des années 70 et 80 par les nouvelles technologies audio-

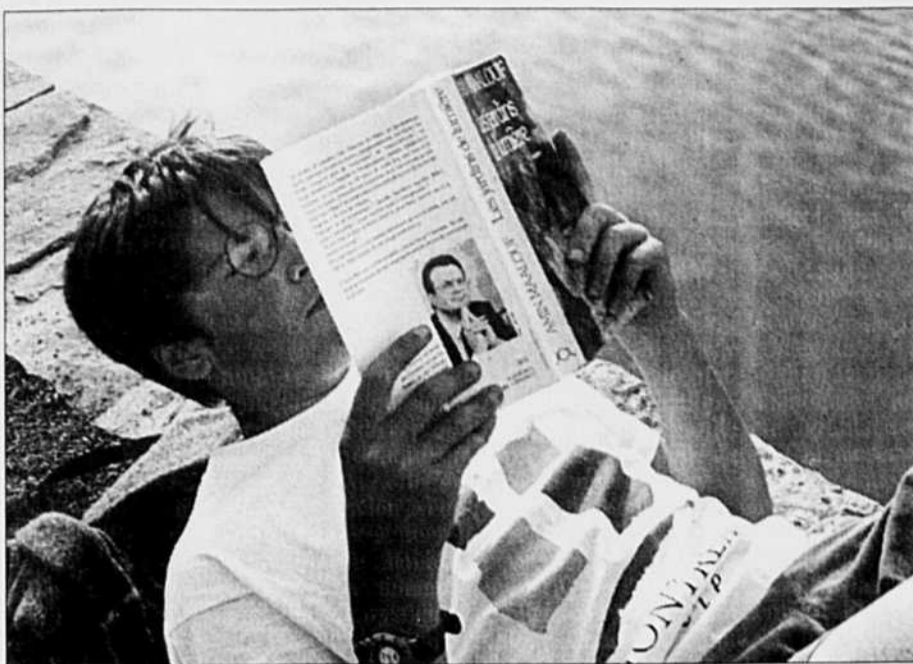
visuelles du temps (vidéocassettes, etc.). Mais consulter Internet est en grande partie une activité de lecture. On rétorquera que le contenu d'Internet est bigarré et souvent de qualité douteuse. Le livre, par opposition, est passé par un éditeur, qui a fait un tri parmi des manuscrits et s'est assuré d'un contenu à tout le moins correct du côté grammatical et stylistique. Tel n'est pas toujours le cas des sites Internet.

Ce qu'on voit moins, c'est que ces jeunes lisent maintenant davantage de livres que ceux des décennies précédentes. Les études citées plus haut nous apprennent que c'est chez les jeunes qu'on trouve les accroissements les plus marqués de grands lecteurs. En conséquence, en 1996, environ 49 % des filles de 15-19 ans et plus de 38 % des garçons du même âge, résidant dans la ville de Québec, ont emprunté des livres à leur bibliothèque publique. Chez les 20-24 ans, on trouve des taux semblables. Si on prend cette ville comme cas type, on peut dire que la lecture de livres, grâce à la présence d'une bibliothèque publique de qualité, est devenue chez les jeunes une activité largement répandue. Dans l'ensemble, pour la même année, pas plus de 23 % de tous les résidents de Québec ont emprunté des livres à leur bibliothèque publique. Personne n'a idée du nombre de livres empruntés par les jeunes auprès de parents ou d'amis. Mais on sait que les jeunes grands lecteurs d'aujourd'hui achètent moins de livres que ceux des deux décennies antérieures. Leurs pratiques de lecture de livres seraient donc largement alimentées par les bibliothèques.

Fausse vérité et fondements de la vérité escamotée

Une fois tout cela démontré, nous avons d'abord à revoir comment cette idée de non-lecture chez les jeunes est devenue une sorte de vérité immuable. Nous avons aussi à tenter d'expliquer l'engouement des moins de 25 ans pour la lecture. Nous avons tous une forte propension à reconstruire mécaniquement des tendances qu'on voit se manifester dans nos sociétés. C'est le vieux piège des sciences sociales qui tentent de mimer les sciences de la nature et l'immuabilité de leurs lois. Le contenu de la présente chronique est une belle illustration du fait que ce mimétisme peut amener à affirmer le contraire de la réalité.

Quant à l'explication de ce nouveau phénomène, elle se compose de plusieurs éléments. Toutes les enquêtes de pratiques culturelles ont démontré qu'on s'adonne



La génération actuelle des jeunes a pris le virage de la lecture comme partie significative de ses loisirs.

d'autant à la lecture qu'on est davantage scolarisé. On parle facilement du décrochage scolaire chez les jeunes. Mais on dit moins ceux qui persistent dans le système scolaire le font en général plus longuement. Une deuxième explication tient au régime pédagogique que ces jeunes ont connu pour l'apprentissage du français. Ce régime a mis davantage l'accent sur l'écrit que celui qu'ont connu les jeunes férus de l'audiovisuel des années 70 et 80. Enfin, la présente génération de jeunes a vécu son enfance au moment où les bibliothèques publiques ont pris un essor important au Québec; celles-ci ont mis sur pied toutes sortes d'activités pour initier et intéresser les enfants à la lecture, comme *L'Heure du conte*.

À notre avis, ces trois facteurs ont été plus déterminants pour donner le goût de la lecture que la fascination pour Internet. Celui-ci n'est venu qu'amplifier un phénomène. Enfin, si tout semble se passer plutôt en bibliothèque publique, la pauvreté relative des jeunes et leurs emplois précaires viennent en grande partie expliquer cela.

Soutien à la lecture des jeunes

La génération actuelle des jeunes a pris le virage de la lecture comme partie significative de ses loisirs. On ne peut dire qu'il y

ait eu de la part de la société une manœuvre vraiment concertée pour arriver à ce résultat. Malgré les développements techniques fabuleux dans le monde de l'audiovisuel, personne n'ose plus dire que le son et l'image vont supplanter l'écrit comme mode privilégié d'expression et de diffusion de la culture. Nous croyons que l'écrit reste la voie la plus importante pour donner accès à la culture.

D'après les sciences biomédicales, l'organisme humain prend 25 ans pour atteindre son plein épanouissement. Tout le système de santé consacre un soin jaloux à favoriser cet épanouissement, aussi bien l'institution médicale que scolaire ou municipale; celles-ci ont l'habitude depuis longtemps d'y être complémentaires. Quand il s'agit du développement culturel, on ne trouve pas aussi explicites les fonctions des uns et des autres, surtout leurs complémentarités. Ainsi, les municipalités, avec leurs bibliothèques publiques, jouent un rôle important dans le développement culturel de leur jeunesse. Il serait peut-être judicieux que leurs bibliothèques offrent des activités d'animation et de conseil, tout comme elles le font si bien pour la petite enfance. Le développement culturel des jeunes mérite au moins autant de considération que leur santé physique.



Le temps perdu

Il n'est pas inutile d'avoir une certaine connaissance du monde de Marcel Proust pour faire son miel du *Temps retrouvé* de Raoul Ruiz. Peut-être suffit-il de s'être interrogé un tant soit peu sur la genèse de l'œuvre d'art.

Rarement le cinéma aura-t-il réussi à rendre palpable un monde périmé, celui de l'aristocratie. Proust, magnifiquement incarné, est le petit mondain que l'on sait. Raoul Ruiz nous le montre en société, furetant ici et là, s'imprégnant d'un matériau dont il tirera profit dans le grand roman qu'il arrachera à la maladie.

On sort de la projection du film un peu abasourdi. D'abord parce que la construction est sans savante. De plus, on n'est jamais devant lui le spectateur tout à fait innocent que l'on souhaiterait être. On attend l'arrivée du baron de Charlus, d'Albertine, de Swann, de tant d'autres.

On sait qu'il s'agit d'une recreation par le cinéma d'un univers littéraire d'une richesse inouïe. On a en mémoire trop de ratages en ce domaine pour ne pas être inquiet. Quand trop de babillage risque de venir à bout de notre tolérance apparaît la figure de Proust. D'une œuvre romanesque animée par le recours à la mémoire, on a tiré un long métrage respectueux, remarquable par plusieurs aspects, et dont le mérite évident consiste à provoquer un intérêt pour la figure et les réalisations d'un des écrivains les plus importants du siècle.

Il serait étonnant que *Le Temps retrouvé* connaisse un grand succès commercial. Il n'est vraiment pas dans l'air du temps. Je ne parle pas ici de l'époque et du milieu social qu'il met en scène. N'a-t-on pas déjà vu d'innombrables films d'une insignifiance consommée prendre prétexte d'un fait historique? Souvent le recours à l'Histoire est venu de facilité.

J'aurais plutôt en tête l'exigence du propos, la rectitude du traitement. La difficulté provenant surtout de ce que le héros principal du film est avant tout spectateur. C'est un écrivain qui n'agit pas, mais qui observe. Il observe comme le fait un écrivain. C'est-à-dire qu'il s'occupe à engranger des faits de vie. La caméra de Ruiz est sur ce point exemplaire. Les habitudes du baron de Charlus étaient prétextes à des images très crues, il s'est gardé d'en abuser. Ce n'est certes pas les pratiques actuelles du cinéma qu'il en empêchaient.

Nous vivons à une époque où ce n'est plus l'audace qui surprend, mais bien la retenue. S'arrêtera-t-on dans la surenchère? Très probablement. Il y a toujours retour du balancier. Aux périodes les plus libertaires succèdent toujours des périodes marquées par l'austérité.

Sans souhaiter l'avènement d'un nouveau rigorisme — certes pas —, on est bien forcé d'admettre que notre fin de millénaire est marquée au sceau de la vulgarité. Le cinéma, qui a rarement fait dans la dentelle, est trop souvent trivial. La littérature n'échappe pas toujours à la basse exploitation à des fins commerciales. La chanson a pratiquement disparu, remplacée par des sons rendant inaudibles des paroles de toute manière on ne souhaite pas entendre.

Dans un tel climat, un film comme celui de Raoul Ruiz fait figure d'anachronisme. Il est difficile d'accès par certains aspects, pêche parfois par excès d'esthétisme. Plastiquement parfait, il nous entraîne dans une civilisation aux pratiques pour nous aussi étranges que peuvent l'être celles d'un continent perdu.

Le Temps retrouvé nous rappelle aussi que le monde change tout autant que nous. Les séjours au Grand Hôtel de Cabourg, les réceptions mondaines chez les Verdurin, tout cela a passé. Certes, on va toujours à la plage dans cette petite station balnéaire du Calvados. Mais que reste-t-il de la splendeur d'antan? Presque rien. Si ce n'est le fantôme de Proust, dont on s'imagine qu'il hante encore les lieux.

Que retiendrait de notre société québécoise un écrivain qui entreprendrait le travail de mémoire auquel s'est livré l'auteur d'*À la recherche du temps perdu*? Et surtout, que penserait dans 50 ans un lecteur de l'œuvre qu'on lui proposerait?

Le Bel Aujourd'hui paraîtrait-il comme une période de médiocrité à nulle autre pareille ou au contraire une ère de progrès illimité? La personne qui lirait cette œuvre vivrait-elle dans un monde où le mot «Québec» évoquerait plus qu'un rêve évanoui?

C'est la grandeur de la littérature que de permettre à ceux qui la fréquentent (par la lecture ou l'écriture) d'être avant tout des êtres de mémoire. Quand on a lu, et qu'on lira, on ne vit pas impunément. On a des souvenirs, des odeurs de madeleine qui ne nous quittent jamais.

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs et lectrices. Etant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 7000 signes (y compris les espaces) ou 1000 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

Congrès du millénaire du Parti québécois

Débats démocratiques... ou l'opium du peuple?

Le gouvernement issu du parti a la triste habitude de faire peu, ou pas, de cas du programme lorsqu'il décide d'en appliquer un des éléments

ROBERT DEAN

Ex-député de Prévost et ministre délégué à l'Emploi et à la Concertation du gouvernement de René Lévesque de 1981 à 1985

Lettre à mon premier ministre Cher M. Bouchard,

Lors de la réunion du conseil national du Parti québécois des 25 et 26 septembre, vous avez donné le coup de départ à la démarche longue et fastidieuse, mais combien démocratique, de la rédaction du programme du parti en vue de son congrès du millénaire en mai de l'an 2000.

Par la suite, des centaines, voire des milliers de militantes et de militants se mettront avec acharnement et enthousiasme à s'exercer les méninges pour formuler, débattre et adopter des résolutions afin de modifier, de clarifier ou d'enrichir le texte de base que leur aura livré le conseil exécutif national. Pour ma part, j'y participerai probablement, pour l'énième fois. Probablement, écrits, parce que je suis arrivé au point où je me demande si tous ces débats, quoique exemplairement démocratiques, en valent la peine, ou s'ils constituent plutôt l'opium du peuple peukeiste.

Pourquoi? Parce que le gouvernement issu du parti a la triste habitude de faire peu, ou pas, de cas du programme lorsqu'il décide d'en appliquer un des éléments. D'emblée, je précise ceci: loin de moi l'intention de prétendre qu'un gouvernement, quel qu'il soit, doit appliquer à la lettre, dans tous ses détails, chaque volet du programme de son parti. Au contraire. Les réalités du pouvoir, le contexte économique, social ou politique, les difficultés pratiques font en sorte que le programme politique le plus démocratiquement formulé doit demeurer un mandat d'orientation de l'action gouvernementale et non une camisole de force.

Mais il me semble qu'il y a des limites à la liberté de l'action gouvernementale face à la volonté de ses militants. Ces limites sont illustrées par l'atmosphère de catastrophe qui entoure Emploi-Québec depuis quelque temps. Il est clair que le navire coule. Mais jusqu'à preuve du contraire, il est justifié de croire que les malheurs qui accablent la ministre Diane Lemieux auraient pu être évités ou, du moins, diminués si elle et son prédécesseur avaient suivi de plus près le programme du parti.

Les origines de ce qui est aujourd'hui Emploi-Québec se trouvent dans un débat, toujours consensuel, qui a nourri la vie du Parti québécois pendant 14 ans, sous les quatre chefs et au cours de cinq congrès. Propulsée à l'avant-scène par les travaux de recherche de deux économistes québécoises, Diane Bellemare et Lise Poulin-Simon, et par la dure récession de 1981-82, l'élaboration d'une politique du plein emploi par le gouvernement de René Lévesque a été consacrée priorité de l'année politique 1983 par le conseil national du parti en octobre 1982. Le travail de réflexion amorcé par la suite à l'intérieur du gouvernement a amené le premier ministre Lévesque à nommer, en décembre 1984, un ministre délégué à l'Emploi et à la Concertation, avec le mandat d'instaurer une politique de plein emploi.

Malgré la progression intéressante de la démarche en 1985, tant au niveau national que régional et sectoriel, le gouvernement libéral de Robert Bourassa a anéanti la démarche pour des raisons idéologiques dans les deux semaines de son accession au pouvoir à la suite des élections de décembre 1985.

Sens et mécanisme de la démarche

À la suite de la défaite électorale de

1985, le débat a continué au sein du parti, lors de chaque congrès et jusqu'au dernier, en 1996. En cours de route, deux comités *ad hoc*, où se trouvaient des militants et des experts invités de l'extérieur (tous bénévoles), ont aidé le parti à préciser le sens et les mécanismes de la démarche vers le plein emploi. Sauf la souveraineté, aucune autre question n'a été l'objet de tant de discussions, de débats en colloque et en congrès ainsi que de séances d'information et de formation en région et dans les comités, que celle d'une politique du plein emploi qui, par définition, est au cœur de tout projet qui se veut social-démocrate.

Fort des expériences fructueuses des petits pays européens à tendance sociale-démocrate, le programme a prévu, et prévoit encore, la création d'une commission nationale de l'emploi, constituée de représentants des agents socioéconomiques, qui doit exercer certains pouvoirs décisionnels réels en étroite collaboration avec les plus hauts niveaux du gouvernement. Pour ce qui est de la politique du marché du travail, la commission doit fonctionner par l'entremise de ses ramifications régionales et locales, dont des Centres locaux de l'emploi (CRE) et des Centres locaux de développement (CLD), qui doivent être paritaires.

Non!

De retour au pouvoir, notre gouvernement a agi. Mais comment? Une loi nationale sur l'emploi qui confirme la volonté politique d'instaurer une politique de plein emploi? Pas question. Une commission nationale de l'emploi? Non plus. Le ministère va garder son pouvoir. On crée une commission des partenaires, constituée des partenaires socioéconomiques, appelés au début à la concertation mais relégués depuis quelque temps au rôle frustrant de quasi-exécutants de la volonté ministérielle.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Charrier (vie urbaine), Yves d'Avignon (sports), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Odile Tremblay (Horizons), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Precourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques), Martin Ducloux et Christine Dumazet (lecteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre, danse), Brian Myles (cinéma), Jean-Pierre Lévesque, Clément Trudel (musique); à l'information économique: Gérard Berubé (adjoint au directeur de l'information), Benoît Munger, François Normand, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Chouinard (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Économiste (correspondant parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Duttisac (correspondants parlementaires à Québec), Marie-Hélène Aharie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Martine Dube (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Sébastien Saint-Hilaire (publicitaires), Manon Blanchette-Turcotte, Geneviève Landry, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Berube (secrétaire). LA PRODUCTION: Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zaida. PROMOTION ET TIRAGE: Martine Aubin (directrice), Johanne Briën (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Evelyn Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction), Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Beliveau (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danièle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR: Roger Boissvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

MILLETTE

SUITE DE LA PAGE 1

Millette. «*Même en vacances, il répétait ses rôles*», a-t-elle dit. Pour sa part, Monique Miller, qui a joué sur scène avec lui dans la pièce *Décadence*, a livré un hommage original à Jean-Louis Millette, évoquant un théâtre dirigé par Pierre Gravel, quelque part dans les cioux.

Là-haut, Monique Miller a notamment évoqué une scène dans laquelle Jean-Louis Millette reconforte un Shakespeare en pleurs parce qu'il n'est pas capable de trouver quelqu'un pour jouer l'un de ses personnages. Pour le consoler, Jean-Louis Millette accepte de jouer ce rôle.

L'écrivain Michel Tremblay a également insisté sur la grande rigueur et le professionnalisme de l'homme de théâtre qui ne se contentait pas seulement d'apprendre les textes, mais s'acharnait à les comprendre à la virgule près.

Évoquant des vacances que Jean-Louis Millette avait passées à Key West, Michel Tremblay a dit qu'il avait vu pendant cinq jours «*cet acteur gigantesque*» se battre avec l'un des textes les plus difficiles de l'histoire, *Le Roi Lear*.

«*Ce perfectionnisme, ce professionnalisme, ne sont que quelques-unes des grandes qualités de Jean-Louis Millette, toujours prêt pour ne jamais décevoir qui que ce soit. [...] Sans lui, la vie du théâtre n'est plus la même et ne sera plus la même, ni nos vies*», a laissé tomber l'écrivain au bord des larmes.

Visiblement ébranlé par sa mort, Paul Buissonneau a aussi livré un vibrant hommage à Jean-Louis Millette. Il a souligné à quel point l'homme de théâtre savait surprendre le public par la qualité de ses rôles.

C'est sans doute pour cela, a-t-il dit, que tout le monde l'aimait. Évoquant dans quelle circonstance Jean-Louis Millette a tiré sa révérence, Paul Buissonneau a déclaré des tremolos dans la voix: «*Jean-Louis, c'est la première fois que tu me fais de la peine!*»

Andrée Lachapelle a quant à elle souligné la tendresse et la joie de vivre du comédien et de l'homme de théâtre. Elle a rappelé qu'elle avait joué avec lui pour la première fois à Lyon. Pendant cette tournée, Jean-Louis Millette lui avait confié le bonheur qu'il éprouvait à jouer au Québec, sans parler de l'immense talent des acteurs. «*Il me disait qu'on n'avait rien à envier à personne*», a indiqué Andrée Lachapelle.

En outre, la comédienne a souligné qu'aux yeux de Jean-Louis Millette, le plus important au monde, c'était la vie et l'amour. Un jour, il lui a d'ailleurs fait cadeau d'une petite boîte à musique, dont la mélodie est *La Vie en rose*...

Des pluies torrentielles en Amérique centrale

Tegucigalpa, Honduras (AP) — Pluies torrentielles et inondations ont emporté deux importants ponts le long de la Panaméricaine, l'axe routier majeur de l'Amérique centrale, ont signalé dimanche les autorités du Honduras et du Nicaragua. Ces fortes pluies qui s'abattent depuis début septembre sur la région ont déjà entraîné la mort d'au moins 21 personnes et 15 000 autres ont dû fuir leurs habitations inondées. On recense par ailleurs dix disparus au Nicaragua et onze autres au Salvador, pays qui compte 12 000 sans-abri. Un pont de métal enjambant le Rio Grande à Choluteca (sud du Honduras) s'est ainsi effondré samedi, bloquant le trafic routier vers le Guatemala, le Costa Rica, le Nicaragua et le Panama. Il faudra une semaine pour le réparer, a estimé Katia Pastor, responsable des autoroutes du Honduras. Un autre pont sur le Rio Negro s'est effondré au Nicaragua à hauteur de Somotillo, ville située au nord-ouest de Managua. Au moins 3000 voitures et camions étaient bloqués samedi des deux côtés du pont, tandis que 2000 autres véhicules étaient bloqués à proximité au Honduras.



S.V.P. Assurez-vous de recycler ce papier journal.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledesvoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledesvoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledesvoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 6858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

CHAREST

Une nouvelle piste pour améliorer le modèle québécois: le libéralisme social

SUITE DE LA PAGE 1

heures normales lorsque les ressources humaines et matérielles sont disponibles et sous-utilisées, afin de permettre le traitement d'individus prêts à assumer les coûts reliés aux soins dispensés.

M. Charest dit accepter le fait que ce débat risque d'être parmi les plus difficiles qui auront cours au PLQ d'ici les prochaines élections. Les députés Christos Sirros et Pierre-Étienne Laporte, ce dernier craignant la création d'un «apartheid» au sein du réseau de santé, se sont opposés samedi à la résolution des jeunes libéraux. La critique officielle du Parti, Michèle Lamquin-Ethier, a toutefois appuyé la proposition puisque, dit-elle, il ne s'agit pour l'instant que de faire une «étude» sur cette question controversée.

Hier, prenant clairement ses distances d'un réseau de la santé à deux vitesses, le chef libéral a mis au défi les partisans du privé de prouver le bien fondé de leur position.

«*Les propositions qui auront pour conséquence de créer une situation où les riches et les pauvres ne seront pas traités également ne seront pas compatibles avec ce que moi je défends comme vision du système de soins de santé pour le Parti libéral du Québec.*»

Cette vision d'un système efficace et fonctionnel mais à une seule vitesse, c'est-à-dire accessible à tous, a été développée durant la campagne électorale et réitérée au cours des derniers mois, rappelle le chef du PLQ, M. Charest af-

firme qu'il ne changera pas d'idée et s'assurera que le Parti libéral continue de privilégier le maintien d'un tel réseau.

Modèle québécois revu et amélioré

Le chef libéral dit vouloir encourager aussi la poursuite des nombreuses discussions entreprises durant la fin de semaine à l'invitation du président de la Commission politique du PLQ, Marc-André Blanchard. Samedi, M. Blanchard avait lancé un appel à la mobilisation des militants libéraux autour d'une révision du modèle québécois et à la cohérence de leurs propos en vue des prochaines élections.

«*On ne peut pas d'un côté dire qu'on va baisser les impôts et de l'autre qu'on va réinvestir massivement dans toutes sortes de programmes sociaux*», a-t-il lancé à l'ouverture du Conseil général.

Un peu plus tard devant la presse, Jean Charest, a soutenu qu'il n'y voyait pas de contradiction avec le fait qu'il demande depuis des mois des baisses importantes d'impôts ainsi que des réinvestissements majeurs dans les réseaux de la santé et de l'éducation. Depuis plus d'un an, le chef libéral persiste et signe à ce sujet.

«*Ailleurs, ils ont été capables de le faire. On n'a pas changé d'avis depuis la campagne électorale.*»

Les libéraux n'ont pas non plus modifié leur plan d'attaque contre le gouvernement Bouchard en fin de semaine. Les résolutions adoptées par les militants n'ont cependant pas toutes soulevé les passions du débat sur le réseau

de la santé. Elles réitérent surtout les points d'intérêts de l'aile parlementaire libérale: affaires municipales, baisses d'impôt, Emploi-Québec et politique familiale.

Ainsi, le PLQ a voté en faveur de solutions qui blâment le gouvernement péquiste pour sa gestion des services de garde. Les libéraux s'engagent à revoir la politique des places à cinq dollars en plus d'accroître la place de l'entreprise privée dans ce domaine.

Ils n'ont pas retenu une proposition de quelques circonscriptions de la Rive-Sud en faveur d'un nouveau pont reliant cette région à Montréal. Les libéraux ont aussi rejeté l'idée de promouvoir auprès des Québécois les «*avantages monétaires à demeurer à l'intérieur du Canada*».

Il aura d'ailleurs fort peu été question de constitution, voire des relations avec le gouvernement fédéral, à Saint-Georges. Les militants libéraux ont plutôt poussé plus loin leur réflexion sur les améliorations à apporter au modèle québécois afin de faire à nouveau du Québec, selon le chef Jean Charest, un «*exemple à suivre*», y compris par le reste du Canada.

La première piste proposée par le président de la Commission politique, Marc-André Blanchard, est celle du libéralisme social inspiré des expériences anglaise et allemande. Le PLQ cherchera à promouvoir ainsi les libertés individuelles en conciliant la prospérité économique avec des valeurs de justice sociale. Les libéraux veulent faire du Québec un Etat-partenaire à plein titre de la fédération canadienne et de la nouvelle mouvance mondiale.

OKA

Si c'était à refaire, «je me tasserais un peu pour ne pas être sur la photo», dit le soldat Patrick Cloutier

SUITE DE LA PAGE 1

jour-là, raconte-t-elle, je ne pouvais pas croire que j'allais le rater.»

À son arrivée à Kanesatake, la grande blonde de 27 ans croise un mohawk qui lui suggère de couper à travers bois pour éviter les barrages policiers. La chance veut que personne ne la voie ou ne pense à l'intercepter. «*J'étais euphorique, se souvient-elle, j'aurais peut-être dû avoir peur mais les warriors que j'avais côtoyés pendant l'été m'avaient semblé sympathiques, et je me disais qu'étant au Canada, je n'avais rien à craindre de l'armée.*»

Elle tombe finalement sur un groupe de militaires et de warriors qui se trouvent nez à nez. Elle comprend soudainement l'extrême tension qui règne dans les deux camps. «*Ils étaient à une quinzaine de mètres les uns des autres. Les soldats avançaient très lentement pendant que les warriors les défiaient par des cris et avec leurs armes. C'était très impressionnant. J'ai commencé à prendre des photos.*»

Erreur sur la personne

Il faudra un bon bout de temps avant que les deux camps soient suffisamment proches pour que commence le ballet des autochtones masqués. Le soldat Patrick Cloutier racontera quelques années plus tard que c'est le fameux Ronald Cross — alias «Lasagne» — qui a commencé à s'approcher à quelques centimètres du visage des soldats pour les intimider. Mais contrairement au souvenir répandu, ce n'est pas lui qui apparaît sur la photo, mais plutôt un autre warrior qui portait le surnom de «Freddy Kruger», emprunté à un film d'horreur.

Il s'avère en fait que le «Freddy» en question n'était ni mohawk (mais plutôt Ojibwé), ni de Kanesatake (il arrivait de Saskatchewan). Jeune étudiant en économie, adopté enfant par une famille de Blancs, il avait le sentiment cet été-là d'avoir redécouvert ses racines. «*C'était en fait un garçon très doux, se souvient la photographe. Rien à voir avec un frimeur comme «Lasagne».*»

Aussi doux fut-il, ce qu'il susurrerait à l'oreille du soldat Cloutier était loin de l'être. «*As-tu peur? Tu devrais avoir peur. Sais-tu ce que fait une balle de fusil lorsqu'elle entre dans le corps?*»

L'idée de cette forme d'intimidation n'était pas nouvelle. Des anthropologues révèlent que l'on trouve des images qui évoquent de pareilles scènes gravées dans des pipes pawnee du siècle dernier. Elles sont censées illustrer que les Indiens «*ne craignent pas de regarder l'homme blanc dans les yeux.*»

Une photo dont Patrick Cloutier se serait bien passé

Entraîné à monter la garde devant la citadelle de Québec envers et contre la pluie ou les touristes, le jeune homme de 20 ans sait comment faire face à son opposant sans broncher. Lors d'une entrevue accordée alors que l'armée s'appretait à le congédier après l'avoir surpris une première fois à consommer de la drogue, et une seconde fois à conduire une voiture en état d'ébriété, Patrick Cloutier avait humblement noté qu'au moment où la photo a été prise: «*A cinq mètres à ma gauche et à ma droite, il y avait de mes chums qui faisaient la même chose que moi... Ils ont fait le même travail mais, eux, n'ont pas été reconnus.*» Il allait faire parler de lui une dernière fois en décembre 1995 après avoir tourné dans un film pornographique qui reconstituait la scène qui l'a rendu célèbre. Estimant que la fameuse photo lui avait apporté une publicité qui avait largement été la cause de ses malheurs, le héros déchu a déclaré que si c'était à refaire: «*Je me tasserais un peu pour ne pas être sur la photo.*»

Témoin pendant une quinzaine de minutes, avec cinq ou six autres photographes, de la scène étonnante, Shaney Komulainen a pris 36 photos des deux hommes qui se toisent du regard. Restée sur place pour poursuivre sa couverture des événements, elle ne découvre le résultat de son travail que deux jours plus tard, à la première page du *Ottawa Citizen*. La photo fera rapidement le tour du monde.

Au-delà du fait qu'elle a été la première à illustrer une scène qui allait par la suite se répéter, qu'elle est baignée d'une douce lumière naturelle, que le soldat y affiche un air étonnamment juvénile, qu'avec son masque le warrior y semble irréal, son auteur estime que sa plus grande qualité est de dépendre d'un paradoxe typiquement canadien. «*Pour moi, explique Shaney Komulainen, c'est une photo qui illustre parfaitement la modération canadienne. On a deux hommes armés jusqu'aux dents, à quelques centimètres l'un de l'autre et, pourtant, on ne croit pas que cela*

puisse tourner à la violence.»

Bilans divergents

Si vous posez la question à Ellen Gabriel, véritable passionaria de la lutte mohawk cet été-là, elle vous dira que la photo se révèle plus sensationnelle que représentative. «*Elle ne représente que la fin de la crise, sans montrer la communauté composée d'hommes, de femmes et d'enfants qui sont restés cernés durant tout l'été par l'armée.*»

Selon la représentante du courant traditionaliste à Kanesatake, la crise qui s'est déclenchée autour d'un conflit territorial qui s'éternisait s'est soldée par un recul pour les autochtones. «*La question de la souveraineté des mohawks sur leur terre n'a pas progressé d'un pouce. Les peuples autochtones sont encore des citoyens de seconde zone et servent à la moindre occasion de boucs émissaires. Les gouvernements fédéral et provincial se renvoient la question comme une balle de ping-pong et, le pire, c'est que notre conseil de bande travaille maintenant pour eux, contre nous.*»

Tout n'a cependant pas été perdu. La crise d'Oka aura également insufflé une nouvelle fierté au sein de la communauté. Un intérêt pour la culture et la langue traditionnelles est apparu. Ellen Gabriel anime d'ailleurs elle-même depuis sept ans une petite école qui les enseigne.

L'anthropologue Pierre Trudel exprime des réserves importantes devant ce sombre bilan. S'il est vrai que le fédéral n'a pas encore réussi à se porter acquéreur de toutes les propriétés qui lui permettrait de constituer à Kanesatake une réserve au territoire suffisant, la crise de 1990 en a certainement accéléré le processus en incitant plusieurs Blancs à partir. Après avoir eu à subir pendant un certain temps une mainmise des warriors, poursuit-il, la petite communauté autochtone est graduellement arrivée à les purger de ses rangs et à les remplacer par un pouvoir politique légitime et modéré. Source majeure d'agacement, la surveillance policière de la Sûreté du Québec a fait place aux services de «*peacekeepers*» plus en phase avec les citoyens. Des mécanismes de concertation entre les différents pouvoirs politiques et les différentes forces policières ont été établis pour réduire les risques de tension.

Montée progressivement en force chez les autochtones jusqu'à l'été 1990, la logique de la violence s'est essouffée, laissant la place à une nouvelle modération. Soucieux d'améliorer la situation mais peu enclin aux changements constitutionnels, les gouvernements supérieurs privilégient la négociation au cas par cas d'une décentralisation de certains pouvoirs. «*Ce sont des dossiers qui progressent très lentement*», souligne Pierre Trudel. *Il a fallu 20 ans pour en arriver à une entente sur le Nunavut.*»

La fin d'une carrière de photographe

Shaney Komulainen n'a pas eu à attendre si longtemps pour voir son monde basculer. Déjà bien lancée, sa carrière de photographe fait un bond en avant avec la renommée que lui apporte sa couverture des événements d'Oka. Le *Globe and Mail*, le *Toronto Star*, le *New York Times*, *Newsweek*, *Time*, ont tous du travail à lui donner. De retour d'un reportage à Kanesatake sur les suites de la crise d'Oka, elle perd la maîtrise de sa voiture dont la moitié se volatilise littéralement sous la force de l'impact. Blessée à la tête, au cou et aux jambes, la photographe n'émergera du coma que trois jours plus tard. Il lui faut des semaines pour réapprendre à marcher.

Au même moment, on lui apprend que quatre militaires ont déposé une plainte contre elle pour les avoir menacés d'une machette durant le siège d'Oka, et avoir aidé les warriors à transporter des armes. Le procès se tient en novembre 1991. Ignorant de toute évidence à qui il a affaire, l'un de ses accusateurs jure que les faits allégués se sont déroulés «*à peu près en même temps qu'a été prise cette photo, vous savez, de Patrick Cloutier en face du warrior!!!*». Elle est rapidement déclarée non coupable. Désenchantée par toutes ces expériences, elle décide d'abandonner la photographie.

Aujourd'hui étudiante à McGill en service social, elle ne voit pas comment elle pourrait revenir au stress et aux longues heures de travail de son ancienne profession. Elle confie néanmoins avoir ressenti pour la première fois récemment son appareil pour photographier les patients d'un centre de soins palliatifs où elle est bénévole. Le frisson de bonheur qu'elle a alors ressenti lui fait croire qu'il n'est pas impossible que l'envie lui vienne un jour de refaire d'une autre sorte de photographie, ne serait-ce que par plaisir.

MARI

SUITE DE LA PAGE 1

pronant la décriminalisation de la marijuana au sens large. Bernard Bigras, député bloquiste fort actif dans le dossier de légalisation à des fins médicales, a par ailleurs donné son appui officiel à cette entité pilotée par des gens relativement peu connus dans le domaine de la santé, des services sociaux et de l'intervention communautaire. Fondé avec l'aide du Bloc Pot, appuyé par le Bloc québécois, géré par des bénévoles qui avouent n'avoir «*aucune prétention thérapeutique*», le Club Compassion ressemble à s'y méprendre à une pelure de banane déposée sur la route des libéraux fédéraux.

Le ministre fédéral de la Santé a annoncé en juin dernier que les premiers essais cliniques sur les effets thérapeutiques de la marijuana commencent d'ici la fin de l'année. La décision faisait suite à un vote historique aux Communes, alors que 204 députés de toutes les allégeances avaient approuvé la tenue de ces tests. Depuis, c'est l'inertie.

Selon M. Rock, les essais cliniques sont absolument nécessaires parce que les études scientifiques démontrant l'innocuité et l'efficacité de la marijuana à des fins thérapeutiques «*ne sont pas concluantes*». L'avancement de la recherche à l'échelle internationale et les témoignages de patients (qui n'ont pas attendu la permission du ministre pour se procurer de la marijuana) incitent pourtant des médecins, ici comme ailleurs, à recommander au cas par cas l'usage de l'herbe verte. Les vertus thérapeutiques de la marijuana seraient les suivantes: soulagement des nausées et vomissements associés aux traitements contre le cancer et le sida, stimulation de l'appétit et prise de poids (sida et cancer), soulagement des douleurs liées à la sclérose en plaques, réduction de la fréquence des crises d'épilepsie, réduction de la pression intra-oculaire dans les cas de glaucome. Les usagers récréatifs vous parleront également d'un «*buzz*» bien senti, mais cette réalité est occultée dans le débat en cours, qui porte strictement sur la légalisation à des fins médicales.

À ce jour, le ministre Rock a autorisé deux citoyens canadiens, atteints du sida, à consommer de la marijuana en vertu d'une disposition spéciale de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances. Une trentaine de personnes ont demandé le même traitement de faveur, mais le ministre n'a toujours pas donné suite à leurs requêtes. Dans l'attente, ils ont deux choix: souffrir sans la marijuana, ou s'en procurer dans la rue avec la crainte d'être épinglés par les policiers. Il y a urgence de leur venir en aide, les études viendront ensuite, estime le député Bigras.

Voilà en résumé l'état de la situation, 30 ans après que la commission Le Dain eut recommandé la décriminalisation de l'usage de la marijuana, et 20 ans après que le ministre de la Justice d'une autre époque, Jean Chrétien, eut présenté un projet de loi en ce sens. Même l'Association canadienne des chefs de police et le Barreau canadien sont en faveur de la décriminalisation! Policiers et juristes ne peuvent tout de même pas se substituer au gouvernement fédéral, à qui il revient d'éteindre ou d'allumer une fois pour toutes.

Les policiers surveillent déjà les allées et venues au Club Compassion de Montréal. Comme l'a si bien dit le commandant André Lapointe, le rôle de la police est de faire appliquer les lois, et non pas de les fabriquer. Avec un peu de chance, les militants et les clients du Club Compassion seront mis en accusation pour usage, vente et trafic de stupéfiants, et leur cause gagnera une visibilité inespérée. S'il y a un procès, le politique s'en trouvera ébloué. S'il y a un jugement, parions qu'il sera à l'avantage des tenants de la légalisation à des fins médicales. Des «*points de droit*» ont en effet été établis à Vancouver et à Toronto dans des causes similaires.

Sur la côte Ouest, un homme a obtenu une décharge après avoir été accusé de trafic de cannabis. La police avait saisi une soixantaine de plants chez lui. Glaucomateux, Stanley Czolowski consommait de la marijuana et approvisionnait également le Club Compassion de Vancouver. S'il respecte certaines conditions, il n'aura pas de casier judiciaire malgré ce délit.

Dans la Ville Reine, un juge de la Cour d'Ontario a accordé à Jim Wakeford, atteint du sida, le droit de cultiver et de fumer de la marijuana, statuant du coup que certaines dispositions de la loi canadienne sur les drogues étaient contraires à la Charte des droits et libertés. La porte-parole du Club Compassion de Vancouver jubilait lorsque le verdict est tombé, rêvant que le jugement ontarien fasse bouler de neige au pays.

Mais la saga de la marijuana ne connaîtra pas d'avancée significative tant et aussi longtemps que les élus — et surtout les citoyens — refuseront de mettre la main à la pâte. C'est en 1923 que le cannabis a été ajouté à la liste des drogues contrôlées en vertu de la Loi sur l'opium et les drogues narcotiques au Canada. 1923. Que ce soit à des fins thérapeutiques ou récréatives, la société est-elle prête à faire un bond en avant d'un siècle ou deux?

Selon Allan Rock, les études scientifiques démontrant l'innocuité et l'efficacité de la marijuana à des fins thérapeutiques «*ne sont pas concluantes*»